



A M I C A L E
D E S A N C I E N S
P A R L E M E N T A I R E S
D U Q U É B E C

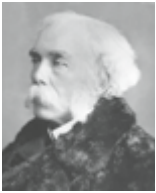
VOLUME 18, NUMÉRO 2, JUIN 2017

LE TEMPS DE PAROLE

- Le Parti libéral du Québec, 150 ans d'histoire
- L'assemblée générale annuelle du 17 mai 2017
- Ces femmes qui ont fondé la Nouvelle-France

TABLE DES MATIÈRES

LES PREMIERS MINISTRES LIBÉRAUX DU QUÉBEC



Henri-Gustave Joly De Lotbinière, 1878-1879

Collection madame Adélar Godbout. Assemblée nationale du Québec, photographe : J. E. Livernois Limitée Québec



Honoré Mercier (père), 1887-1891

Collection Yves Beauregard. Assemblée nationale du Québec, photographe : Henri Larin



Félix-Gabriel Marchand, 1897-1900

Source : Collection madame Adélar Godbout. Assemblée nationale du Québec, photographe : J. E. Livernois Limitée Québec



Simon-Napoléon Parent, 1900-1905

Collection madame Adélar Godbout. Assemblée nationale du Québec, photographe : J. E. Livernois Limitée Québec



Lomer Gouin, 1905-1920

Collection madame Adélar Godbout. Assemblée nationale du Québec, photographe : J. E. Livernois Limitée Québec



Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936

Collection madame Adélar Godbout. Assemblée nationale du Québec, photographe : J. E. Livernois Limitée Québec



Joseph-Adélar Godbout, 1936 et 1939-1944

Collection madame Adélar Godbout. Assemblée nationale du Québec



Jean Lesage, 1960-1966

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Cecile Weedon



Robert Bourassa, 1970-1976 et 1985-1994

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : W.B. Edwards



Daniel Johnson (fils), 1994

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Daniel Lessard



Jean Charest, 2003-2012

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Daniel Lessard



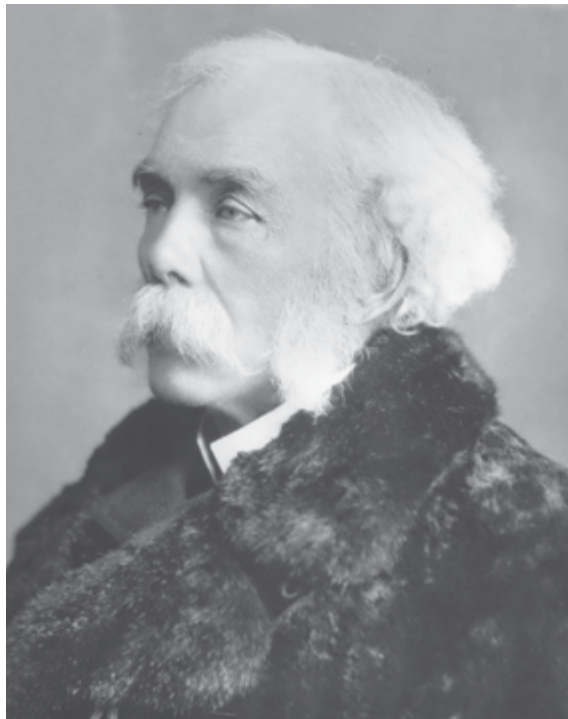
Philippe Couillard, 2014-

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Jean-Yves Cliche

- 3 Mot du rédacteur
- 4 Conseil d'administration 2017-2018
- 5 Rapport du président
- 9 Rapports des comités
- 11 Prix de l'Amicale
- 17 Sous l'œil des photographes
- 20 Le Parti libéral du Québec : des origines à nos jours
- 25 Adélar Godbout et la mémoire oubliée
- 27 150 années marquées par la confiance
- 30 La place des femmes dans la sphère publique
- 32 Nos choix énergétiques : une marche longue, visionnaire et profitable
- 34 La démocratie électorale sous le leadership du Parti libéral du Québec
- 37 Place aux célébrations du 225^e anniversaire des institutions parlementaires du Québec
- 39 Ces femmes qui ont fondé la Nouvelle-France
- 42 Publication du répertoire du fonds d'archives Jacques Parizeau, député de L'Assomption
- 43 En première lecture
- 46 Institut Jean-Garon : penser, cultiver, diffuser, nourrir
- 48 La mémoire du Québec
- 51 Trois ex-parlementaires nommés membres de l'Ordre du Canada
- 52 Louise Beaudoin, Grand Officier de la légion d'Honneur
- 53 Anciens parlementaires en action
- 59 Souvenons-nous de...
- 61 Rencontre en septembre des anciens parlementaires du Québec pour souligner le 375^e anniversaire de Montréal

LE PLQ A 150 ANS

Le dernier numéro du *Temps de parole* rendait un hommage bien mérité à Camille Laurin, 40 ans après l'adoption de la Charte de la langue française. Cette nouvelle parution souligne les 150 ans du Parti libéral du Québec. Il allait de soi que la revue des ex-parlementaires traite de ce sujet en faisant appel à des hommes et des femmes bien enracinés dans ce grand mouvement politique. Ainsi, Raymond Garneau, Jean-Claude Rivest, Carole Théberge, Robert Dutil et Ronald Poupart délient leur plume en approfondissant différents thèmes qui nous font mieux connaître ce parti. Vous apprécierez sans conteste le texte de messieurs Michel Lévesque



Henri-Gustave Joly De Lotbinière, 1878-1879

Collection madame Adélaïde Gobeil. Assemblée nationale du Québec, photographe: J. E. Livernois Limitée Québec

et Martin Pelletier, deux experts qui nous présentent le Parti libéral du Québec, des origines à nos jours.

L'assemblée générale

Le Temps de parole vous permet de revivre les temps forts de la dernière assemblée générale de l'Amicale, tenue le 17 mai dernier. Les rapports du président Bordeleau et des présidentes et présidents de comités y sont présentés.

Les prix

Les hommages rendus aux lauréats des prix René-Chaloult et Jean-Noël-Lavoie méritent d'être soulignés. Jean-Pierre Charbonneau et Carole Théberge vous livrent leurs réactions, alors que Rémy Trudel et Rita Dionne-Marsolais brosent un intéressant portrait des deux ex-parlementaires qui ont été honorés.

Un peu d'histoire

Saviez-vous que trois femmes ont tenu un rôle déterminant dans l'avènement de la Nouvelle-France? L'article que signe Louise Harel nous permet de découvrir cette réalité trop peu connue. Découvrez aussi comment Jean Cournoyer a choisi de s'intéresser à l'histoire du Québec. Son approche est fascinante, autant qu'originale.

Bonne lecture

Serge Geoffrion présente sa chronique « En première lecture » alors que je vous invite à découvrir nos « Anciens parlementaires en action ». De nombreux autres sujets d'intérêt font l'objet d'articles. Régalez-vous.

■ René Blouin

Rédacteur en chef
Député de Rousseau (1981-1985)



René Blouin

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPO

ÉLUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 2017

PRÉSIDENT

- M. Yvan Bordeleau
Député de l'Acadie (1989-2007)

VICE-PRÉSIDENTE

- M^{me} Rita Dionne-Marsolais
Députée de Rosemont (1994-2008)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

- M. Michel Morin
Député de Nicolet-Yamaska (1994-2007)

ADMINISTRATEURS

- M^{me} France Dionne
Députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997)
- M. Janvier Grondin
Député de Beauce-Nord (2003-2012)
- M. Michel Tremblay
Député de Rimouski (1985-1994)

PRÉSIDENT SORTANT

- M. Michel Létourneau
Député d'Ungava (1994-2007)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

COMITÉ DES ACTIVITÉS

- M^{me} Lucie Papineau
Députée de Prévost (1997-2007)

COMITÉ DES ARCHIVES ET OBJETS DE MÉMOIRE

- M. Jacques Brassard
Député de Lac-Saint-Jean (1976-2002)

COMITÉ DES COMMUNICATIONS (*BULLETIN*)

- M. René Blouin
Député de Rousseau (1981-1985)

COMITÉ DES FEMMES ANCIENNES PARLEMENTAIRES

- M^{me} Marie Malavoy
Députée de Sherbrooke (1994-1998)
et de Taillon (2006-2014)

COMITÉ SUR LE PARLEMENTARISME ET LA DÉMOCRATIE

- M^{me} France Dionne
Députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997)

Photo : Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Roch Théroux



M. Michel Morin, M. Michel Tremblay, M^{me} Rita Dionne-Marsolais, M. Yvan Bordeleau, M. Michel Létourneau, M^{me} France Dionne et M. Janvier Grondin.

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant la présente année, le conseil d'administration est composé de six administrateurs et du président sortant, M. Michel Létourneau. J'assume la présidence de l'Amicale, M^{me} Rita Dionne-Marsolais est vice-présidente, M. Michel Morin est secrétaire-trésorier, M^{me} France Dionne et MM. Janvier Grondin et Michel Tremblay sont administrateurs.

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires a tenu deux réunions téléphoniques le 11 juillet 2016 et le 11 janvier 2017, une réunion à Montréal le 15 septembre 2016 et trois réunions à Québec, dans les édifices de l'Assemblée nationale, le 23 novembre 2016 et les 22 février et 11 avril 2017.

En plus des administrateurs et du président sortant, les présidents des comités permanents de l'Amicale sont invités à participer aux réunions du conseil d'administration.

REPRÉSENTATION DE L'AMICALE

Durant l'année, le président et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont conviés à assister à différents événements. En lien avec notre mission et dans la mesure du possible, nous tenons à ce que l'Amicale y soit représentée.

La présidente du Comité sur le parlementarisme et la démocratie, M^{me} France Dionne, a représenté l'Amicale à la réunion annuelle des associations d'anciens parlementaires des provinces et du fédéral qui s'est tenue à Winnipeg du 21 au 23 septembre 2016. À la suite de cette rencontre, l'Amicale a été appelée à répondre à plusieurs demandes de renseignements venant des autres familles canadiennes d'anciens parlementaires sur le fonctionnement et les services rendus aux membres de l'Amicale.

Le 27 septembre 2016, M^{me} France Dionne a représenté notre Amicale à une réception à l'occasion de la fête nationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le 5 octobre, au nom de l'Amicale, M. Serge Geoffrion a assisté à Montréal au lancement du livre autobiographique *Cartes sur table* de notre ex-collègue Yvon Charbonneau.

15 novembre 2016, avec M^{me} Marie Malavoy et M. Jacques Brassard, j'ai assisté à la cérémonie soulignant le 40^e anniversaire de vie parlementaire du député d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron.

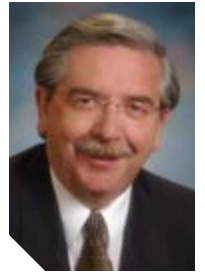
À la demande de l'Assemblée nationale, M^{me} Marie Malavoy a présidé le Parlement des jeunes du 25 au 27 janvier. Cette simulation des travaux de l'Assemblée nationale s'adresse aux élèves de 3^e et 4^e secondaire.

Le 22 février 2017, le conseil d'administration a reçu M. Jean-François Simard, président de la Société du patrimoine politique du Québec, pour un échange de points de vue relativement à une collaboration possible entre les deux organisations.

À la demande de M^{me} Helen Fotopulos, ancienne conseillère municipale de la Ville de Montréal, j'ai rencontré cette dernière, le 24 février dernier, afin de partager l'expérience de l'Amicale dans le contexte d'un projet de création d'une association des anciens élus municipaux du Québec.

Un poste étant statutairement réservé pour le président de l'Amicale des anciens parlementaires au conseil d'administration de la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager, j'ai donc assisté à la réunion du conseil d'administration du 30 mai 2016 ainsi qu'à la réunion du conseil et de l'assemblée générale de la Fondation tenue le 20 octobre 2016.

Le président sortant, M. Michel Létourneau, a représenté l'Amicale, le 4 avril dernier, au lancement des activités soulignant le 225^e anniversaire des institutions parlementaires du Québec.



Yvan Bordeleau

Le 11 avril dernier, j'ai rencontré le président de l'Assemblée nationale et président honoraire de l'Amicale, M. Jacques Chagnon, afin de faire le point avec lui sur les activités de l'Amicale et les dossiers qui impliquent plus directement l'Assemblée nationale.

J'en profite pour saluer le représentant de l'Association canadienne des ex-parlementaires, M. Marcel R. Tremblay, qui s'est déplacé pour participer aux activités de notre 23^e assemblée générale.

Au cours de la dernière année, le président de l'Amicale a transmis les condoléances de l'Amicale à l'occasion du décès du président du Groupe des anciens députés français, M. Alain Levoyer. Nous vous rappelons que l'Amicale a signé une entente avec cette association d'anciens parlementaires en 2014.

COMITÉS PERMANENTS

Au cours de la dernière année, un nouveau comité permanent a été créé, le Comité des femmes anciennes parlementaires. De plus, trois anciens parlementaires ont été nommés à la présidence d'un comité de l'Amicale.

Les cinq comités permanents de l'Amicale ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Les rapports des comités vous seront présentés dans quelques instants.

Je vous rappelle le nom des présidents des comités permanents de l'Amicale :

- Comité des archives et des objets de mémoire, M. Jacques Brassard;
- Comité sur le parlementarisme et la démocratie, M^{me} France Dionne;
- Comité des communications, M. René Blouin;
- Comité des femmes anciennes parlementaires, M^{me} Marie Malavoy;

- Comité des activités sociales, M^{me} Lucie Papineau.

Je remercie chacun des présidentes et présidents pour le travail accompli et le temps qu'ils y consacrent.

COMMÉMORATION DU PREMIER PARLEMENT DU QUÉBEC (1792-1838) DANS LE PARC MONTMORENCY À QUÉBEC

En 2015, les membres de l'Amicale avaient adopté à l'unanimité une motion proposée par notre collègue André Gaulin, motion concernant la commémoration du premier Parlement du Québec (1792-1838) dans le parc Montmorency à Québec.

Voici un bref résumé de l'état d'avancement du projet de monument installé au parc Montmorency afin de commémorer le 225^e anniversaire des institutions parlementaires.

Commémoration Canada a été contactée afin de commencer les démarches. Le projet a été présenté dans un premier temps pour valider son importance historique dans le paysage patrimonial canadien. Commémoration Canada a confirmé à l'Assemblée nationale qu'il était possible de poursuivre les démarches.

Actuellement, l'Assemblée nationale remplit les différents formulaires destinés à étayer sa candidature et à obtenir le financement nécessaire à la mise en place du monument évaluée à 225 000 \$.

À partir des formulaires remplis, Commémoration Canada et le ministère du Patrimoine canadien disposent d'un délai d'analyse maximal de six mois pour approuver ou refuser la demande, à compter de la date de réception du dossier de candidature. Si l'Assemblée nationale obtient l'approbation du gouvernement canadien, des actions seront entreprises auprès des différents fournisseurs pour la réalisation de ce projet.

ESPACE MUSÉAL DANS LES LOCAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

À la dernière assemblée générale, une motion proposée par M^{me} Danielle Doyer, appuyée par M. Michel Leduc, a été adoptée. Cette motion se lisait ainsi :

« Que l'Amicale demande formellement, dans l'agrandissement prévu de l'hôtel du Parlement, un espace pour la création d'un musée qui accueillerait les objets de mémoire et qui servirait à la mise en valeur du patrimoine politique québécois. »

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, fut informé de l'adoption de cette motion dans les meilleurs délais. Voici un extrait de la réponse du président, datée du 17 août 2016 :

« J'accuse réception de votre lettre du 28 juillet dernier ainsi que du texte d'une motion, adoptée par les membres de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec le 18 mai 2016, concernant l'aménagement d'un espace muséal dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Je vous remercie de nous faire part des informations contenues dans votre envoi et vous assure que nous tiendrons compte de votre requête lorsque nous aménagerons les nouveaux espaces après la construction. »

ADHÉSION

Nous sommes très heureux de constater qu'à ce jour, l'Amicale compte 203 membres, ce qui représente près de 50 % des anciens parlementaires.

SALON DES ANCIENS

Nous voulons vous rappeler que le Salon des anciens est situé au local MZ.04 de l'édifice Pamphile-Le May, dans l'enceinte de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Les anciens parlementaires y sont tous les bienvenus lorsqu'ils viennent à l'Assemblée nationale. Que ce soit pour travailler, pour une rencontre avec des anciens collègues ou encore pour une petite pause, le Salon des anciens est à votre disposition pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.

SECRETARIAT

Pour assurer la coordination des activités de l'Amicale et les liens administratifs avec l'Assemblée nationale, la permanence de l'Amicale est assurée depuis maintenant trois ans par M^{me} Manon Voyer. M^{me} Voyer collabore étroitement avec les membres du conseil d'administration et les présidents des comités de l'Amicale. Elle doit planifier et veiller au bon déroulement et au suivi des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Régulièrement, elle doit répondre aux demandes de députés, d'anciens parlementaires, de chercheurs, de journalistes ou de divers groupes intéressés par l'expertise de nos membres et par leur connaissance de l'environnement politique d'hier et d'aujourd'hui. En faisant les contacts et les liens nécessaires, en effectuant certaines recherches et en répondant à ces demandes, elle contribue à la réalisation de la mission et à l'atteinte des objectifs de l'Amicale.

Nous devons signaler que, pratiquement durant toute l'année, le fonctionnement du secrétariat a été sérieusement bouleversé en raison de problèmes de santé subis par notre personnel. C'est donc dire que l'Amicale a fait beaucoup d'efforts pour fonctionner avec le plus d'efficacité possible, compte tenu de ces contraintes très importantes. Je voudrais remercier notre secrétaire permanente, Manon Voyer, M^{me} Christiane Savoie qui l'a remplacée temporairement, et tous les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur compréhension.

ENREGISTREMENT DE TÉMOIGNAGES

Depuis ses débuts en 2006, la série *Mémoires de députés* met en lumière l'histoire du Québec par l'entremise des témoignages d'anciens élus qui retracent avec générosité des pans de leur passage en politique.

Lors de la 9^e saison de *Mémoires de députés* (automne 2016-hiver 2017), les témoignages de 8 anciens parlementaires ont été présentés en 18 émissions, pour un total de 102 invités et 287 émissions depuis le lancement de la série.



Photographie : Claude Lachance

M. Michel Tremblay, M^{me} Rita Dionne-Marselais, M. Yvan Bordeleau, M^{me} Manon Voyer, M. Michel Morin et M. Michel Létourneau.

La 10^e saison (automne 2017-hiver 2018), dont la diffusion débutera en septembre 2017, présentera les témoignages de nouveaux invités. Quelques entrevues ont été enregistrées à l'automne 2016 et au printemps 2017. D'autres enregistrements sont prévus en juin.

En mars 2016, une nouvelle production a vu le jour afin de rejoindre le public sur Internet et les médias sociaux. Tirées d'anciennes entrevues de la série *Mémoires de députés*, de courtes capsules mettent en valeur des moments charnières de la vie politique d'anciens parlementaires. Diffusées sur le Canal, le site de l'Assemblée nationale et les médias sociaux, ces capsules invitent les auditeurs à revoir l'intégralité des émissions.

PRIX DE L'AMICALE

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec a décerné hier soir les Prix de l'Amicale à deux de ses membres. Cette année, M^{me} Carole Théberge est la récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie et

M. Jean-Pierre Charbonneau est le récipiendaire du prix René-Chaloult. Ces prix reconnaissent de façon tangible l'engagement et le rayonnement de nos membres. Deux de nos collègues, M^{me} Rita Dionne-Marsolais et M. Rémy Trudel, ont rendu hommage aux lauréats. Le président de l'Assemblée nationale a remis la médaille de l'Assemblée nationale aux deux récipiendaires.

Je termine aujourd'hui ma première année à la présidence de notre Amicale. Je veux prendre le temps de vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours de cette année. Je désire remercier plus particulièrement les membres du conseil d'administration et les présidents des comités permanents pour leur précieuse collaboration. Je remercie également le président de l'Assemblée nationale pour son appui aux différentes activités de l'Amicale.

■ **Yvan Bordeleau**

Député de l'Acadie (1989-2007)

LES COMITÉS DE L'AMICALE EN ACTION

Lors de l'assemblée générale de l'Amicale, après que le secrétaire trésorier, Michel Morin, eût présenté les états financiers vérifiés et la proposition de budget 2017, les présidentes et présidents de comités ont tour à tour livré le contenu de leur rapport annuel. *Le Temps de parole* vous en présente un résumé. Les textes intégraux des rapports pourront être consultés sur le site Web de l'Amicale.

Jacques Brassard et le Comité des archives et objets de mémoire

M. Brassard a précisé que le dépôt d'archives d'anciens parlementaires se poursuit à un rythme plus que convenable. C'est ainsi que, en 2016, une quinzaine de fonds d'archives d'anciens parlementaires ont été déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et que 2017 devrait connaître aussi une bonne récolte. Les dépôts d'objets de mémoire se multiplient également, comme en témoigne le dépôt du fauteuil d'Hector Laferté, du Séminaire de Nicolet. En matière de mise en valeur, les expositions se poursuivent. C'est le cas de l'exposition *Les trésors de la Bibliothèque*, de l'exposition *1792, la naissance d'un Parlement* et, enfin, du 100^e anniversaire du restaurant Le Parlementaire. Le Comité a réfléchi afin de proposer une meilleure façon de rejoindre et de sensibiliser les « futurs anciens », c'est-à-dire les députés actuels qui ne brigueront pas les suffrages et ceux qui seront remerciés par leurs électeurs. Le Comité a recommandé à l'Assemblée nationale que les documents portant sur les archives et objets de mémoire soient transmis aux députés « sortants » six mois avant le scrutin général. Nous espérons que l'Assemblée donnera suite à cette recommandation.

René Blouin et le Comité des communications

M. Blouin a rappelé aux participantes et participants que, en juin 2016, la une de notre publication rendait hommage à Robert Bourassa, alors que le numéro de janvier dernier soulignait la carrière de

Camille Laurin, 40 ans après l'adoption de la loi 101. Une récente consultation, qui invitait les membres à adopter la version Web du *Temps de parole*, révèle que, sur 190 formulaires reçus, 70% des lecteurs et lectrices préfèrent recevoir la revue par la poste alors que 30% souhaitent recevoir un courriel les avisant que le plus récent numéro est en ligne. « Je vous indique que, si vous voulez consulter votre revue, vous y avez accès 24 heures sur 24, sept jours sur sept, simplement en composant sur votre clavier *Le temps de parole* suivi de *assnat* et vous y accédez immédiatement », a-t-il précisé. On estime que, graduellement, le lectorat de la version Web grandira, comme cela est observable pour d'autres publications, diminuant en outre l'utilisation du papier et les frais de poste. Finalement, M. Blouin a remercié les membres du comité Rita Dionne-Marsolais, Serge Geoffrion, Marie Malavoy, Carole Théberge et Sylvie Robitaille, de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, pour leur collaboration indéfectible.

France Dionne et le Comité sur le parlementarisme et la démocratie

Le mandat de notre comité nous invite à favoriser le développement de relations avec d'autres instances d'anciens parlementaires, à offrir ses services et l'expertise de ses membres aux organismes œuvrant en matière d'observation électorale, à proposer de la formation dans les démocraties émergentes et à favoriser la promotion de la démocratie auprès de la population en général. J'ai eu la chance de participer à la rencontre annuelle des associations d'anciens parlementaires de l'Alberta, du Manitoba, du Nunavut, de l'Ontario et du Canada (région Manitoba), qui s'est tenue à Winnipeg. Les participants des autres provinces ont en outre apprécié le soutien financier et technique que nous offre notre Assemblée nationale, en plus de la mise en place de notre Programme d'aide aux anciens parlementaires, de la création récente du Comité des femmes anciennes parlementaires, de la série d'émissions *Mémoires de députés*, de la publication du *Temps de parole* et du travail du Comité des archives et

des objets de mémoire et du Comité des activités. Un conférencier de l'Université du Manitoba a traité du sujet de la crise de confiance des Canadiens à l'égard de l'intégrité des politiciens et du respect de leurs engagements. Notons également la mise en place, au Manitoba, d'un programme éducatif qui s'adresse aux jeunes et vise à leur faire saisir l'importance du travail parlementaire relatif à l'adoption et l'application des lois.

Marie Malavoy et le Comité des femmes anciennes parlementaires

M^{me} Malavoy a précisé que le comité vise à inciter des femmes à se lancer en politique et, ultimement, à atteindre la parité entre les hommes et les femmes politiques. Le comité, récemment mis en place, regroupe des femmes provenant des divers partis politiques. Des dizaines de femmes ont été contactées et, déjà, trente ont accepté de collaborer; toutes les régions du Québec sont déjà représentées. Le comité travaille avec le Groupe femmes, politique et démocratie, de sorte qu'une collaboration au projet « En marche pour la parité » et des activités de mentorat sont envisagées. Le Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, qui s'intéresse aux prochaines élections municipales, a aussi été contacté. Le comité sollicite également les partis politiques afin qu'ils s'associent à sa démarche; il propose en outre d'offrir de l'accompagnement et des sessions de formation aux éventuelles candidates. Les membres du comité font la promotion de l'accès des femmes au monde politique en participant à des débats, des colloques ou à des commissions parlementaires. Le comité veut jouer un rôle

dans la recommandation de candidatures féminines pour l'obtention de prix et de décorations; il souhaite aussi enrichir la toponymie québécoise de noms de personnalités féminines.

Lucie Papineau et le Comité des activités

Mme Papineau a d'entrée de jeu souligné l'importance de favoriser le réseautage et les échanges entre anciens parlementaires. Dans cet esprit, le comité organise désormais la tenue d'une activité à Montréal, en plus des deux journées d'activités associées à l'assemblée générale annuelle, qui se tient à Québec. La première activité montréalaise, qui s'est déroulée en septembre 2016 à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, a réuni près d'une cinquantaine d'anciens parlementaires, dont plusieurs habitent évidemment la grande région de Montréal. À cette occasion, les ex-parlementaires Liza Frulla, directrice générale de l'ITHQ, et Christian Dubé, premier vice-président, Québec, à la Caisse de dépôt et placement du Québec, ont prononcé des conférences. Les échanges qui ont suivi furent fort intéressants. Les commentaires reçus nous confirment que les anciens parlementaires apprécient ces rencontres à Montréal. Le 375^e anniversaire de Montréal a inspiré la teneur de la prochaine rencontre qui se tiendra au Musée de la Pointe-à-Callière le 20 septembre prochain. Dans le cadre de l'assemblée générale de Québec, nous avons eu l'occasion de visiter et d'admirer la beauté architecturale du pavillon Pierre Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec. Bon nombre d'anciens parlementaires ont pu partager un bon repas tout en échangeant sur cette visite extraordinaire.

PRIX JEAN-NOËL-LAVOIE

Allocution de madame Rita Dionne-Marsolais

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Président de l'Amicale, membres
du conseil d'administration,

Mesdames et messieurs,

Bonsoir,

À la demande du président de l'Amicale, j'ai le plaisir de présenter ce soir le prix Jean-Noël-Lavoie à une membre de l'Amicale des anciens parlementaires appréciée de tous. Je vous rappelle que ce prix est décerné à une personne s'étant particulièrement engagée auprès de l'Amicale et de ses membres.

Je crois que nous devrions remercier les membres du comité responsable de l'évaluation des candidatures soumises par les membres de l'Amicale pour leur contribution. C'est toujours un travail exigeant et difficile qu'ils accomplissent avec efficacité et sagesse. Merci beaucoup!

Cette année, le prix Jean-Noël-Lavoie est décerné à madame Carole Thérberge, afin de souligner sa contribution aux travaux de l'Amicale et son rayonnement au sein de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Félicitations, Carole!

La plupart d'entre nous, qui suivons les travaux et les activités de l'Amicale, connaissent bien Carole Thérberge. Après une carrière dans le domaine des relations publiques et de la commercialisation, Carole a été élue en 2003 et a siégé jusqu'en 2007 comme députée de Lévis à l'Assemblée nationale du Québec. Elle a assumé, dès le début de son mandat, des fonctions ministérielles. Ainsi, on lui confia des responsabilités à titre de ministre déléguée à la Famille et ensuite de ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Après avoir quitté la vie politique active, elle s'est jointe à l'Amicale des anciens parlementaires et en devenait administratrice dès 2008. Ce mandat se prolongea durant deux ans. En 2010, elle fut



M^{me} Rita Dionne-Marsolais a présenté M^{me} Carole Thérberge, lauréate du prix Jean-Noël-Lavoie, décerné à une personne qui s'est particulièrement distinguée par son engagement auprès de l'Amicale et de ses membres.

nommée vice-présidente de notre Amicale et en fut la présidente de 2012 à 2014. Durant ce mandat, elle prit l'initiative de l'organisation des célébrations des vingt ans de l'Amicale. Tous ceux qui suivent les travaux de l'Amicale peuvent témoigner des efforts et de la persévérance de Carole pour assurer la réussite de notre vingtième anniversaire. Ce fut un très beau succès et je crois que nous pouvons dire que cela donna un second souffle à notre Amicale.

Au cours de cette période, elle a également rétabli les liens entre notre Amicale et les regroupements d'ex-parlementaires des provinces du reste du Canada. Elle a aussi formalisé une entente avec le Groupe des anciens parlementaires de France. Il faut l'en remercier.

Enfin, comme présidente sortante, Carole a assumé pendant deux autres années la responsabilité de l'organisation des activités de l'Amicale. Nous en avons tous bénéficié et tout le monde se souvient des visites qu'elle a organisées dans différents lieux culturels de Québec, pour nous permettre de continuer à apprécier notre capitale nationale.

PRIX DE L'AMICALE

Enfin, mentionnons que grâce à ses efforts nous avons pu participer à la première activité tenue à Montréal, favorisant ainsi les échanges avec d'anciens parlementaires moins disponibles pour se rendre aux activités de Québec. Nous travaillons d'ailleurs activement pour organiser, une fois l'an, une activité dans la métropole.

Merci Carole, pour ces huit années d'initiatives, de rigueur, de dynamisme, de créativité et surtout de générosité et de dévouement envers tes collègues anciens parlementaires du Québec.

■ **Rita Dionne-Marsolais**
Députée de Rosemont (1994-2008)



Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Roch Thérioux

M. Jacques Chagnon, Mme Carole Thériège et M. Yvan Bordeleau.

Allocution de madame Carole Thériège

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec,

Chers collègues ex-parlementaires,

Je dois d'abord vous dire combien je suis honorée de recevoir le prix Jean-Noël-Lavoie. Merci à ceux et celles qui ont proposé ma candidature et au comité qui l'a retenue!

J'ai joint l'Amicale en 2008, comme pour plusieurs d'entre vous, pour rester en contact avec la vie parlementaire, pour pouvoir revenir dans ce magnifique endroit qu'est l'Assemblée nationale et, surtout, pour côtoyer ceux et celles avec qui j'ai travaillé au cours de mon mandat. Je dis travailler, mais c'était parfois quasiment guerroyer, notamment lors de joutes parlementaires de la période de questions.

Au contact des ex-parlementaires de notre regroupement, j'ai rapidement constaté que ce qui nous rassemblait était devenu beaucoup plus important

que ce qui nous divisait à d'autres époques, lors de nos carrières politiques. Nous partageons alors de grands moments, difficiles parfois; mais comme nous étions privilégiés, surtout de les vivre au service et au bénéfice de la population du Québec.

Chacun et chacune de nous a écrit un chapitre de l'histoire du Québec. Vous avez participé et j'ai participé à son développement, à son ouverture sur le monde et aux réflexions sur l'atteinte du mieux-être de chacune des personnes qui composent sa population. Comme parlementaires, nous sommes l'image et les gardiens de la démocratie, du mieux vivre ensemble.

Voilà pourquoi notre regroupement est important et pourquoi je me suis impliquée pour contribuer à garder bien allumée cette flamme qui nous permet maintenant de partager nos expériences, mais surtout de raconter l'histoire et de poursuivre notre engagement à faire avancer le Québec. Nous le faisons quand nous sommes présents aux rencontres sociales de notre Amicale, quand nous écrivons dans *Le Temps de parole*, quand nous participons comme conférenciers ou panélistes à des événements liés à la démocratie. Lorsque nous publions des livres ou que nous prenons position sur les grands enjeux de notre société.

Je prends aussi pour exemple le comité Femmes anciennes parlementaires, mis sur pied en 2016 pour contribuer à hausser la participation des femmes en politique. Un enjeu de société auquel nous répondons présentes et présents!

Nous poursuivons aussi notre engagement à faire avancer le Québec lorsque nous défendons le métier de parlementaire. C'est là notre défi pour les années à venir: contribuer à redonner ses lettres de noblesse à ce métier mal aimé.

Si je regarde le chemin parcouru depuis 2008, je suis certaine que notre Amicale, qui fêtera son quart de siècle en 2019, continuera à répondre aux besoins de ses membres et à les soutenir dans leurs projets en lien avec sa mission : mettre les connaissances et l'expérience des anciens parlementaires du Parlement du Québec au service de la démocratie parlementaire tant au Québec qu'à l'extérieur, servir l'intérêt public, favoriser l'esprit de solidarité parmi les anciens parlementaires, promouvoir les relations entre ses membres et ceux de l'Assemblée nationale et défendre et promouvoir les intérêts des anciens parlementaires du Québec.

Les membres de l'Amicale sont de plus en plus nombreux à accepter nos invitations et à être présents à nos rencontres sociales. Nous en sommes fort heureux, car cela témoigne des bons liens qui peuvent se développer dans une association comme la nôtre.

Pour ma part, j'ai été très heureuse de contribuer à la vitalité de notre regroupement. Je veux remercier tous ceux et celles qui m'ont appuyée pendant ces huit années au cours desquelles j'ai siégé au conseil d'administration. Je poursuis d'ailleurs toujours mon engagement dans deux comités : *Le Temps de parole* et le comité Femmes anciennes parlementaires.

Rappelons-nous que le succès de notre organisation est avant tout un grand travail d'équipe.

Grâce à la collaboration de l'Assemblée nationale, grâce au soutien de plusieurs d'entre vous, ex-parlementaires, notre Amicale a grandi. L'Amicale a surtout maintenu cette atmosphère qui permet à chacun et à chacune d'entre nous de s'y sentir à l'aise, de s'y retrouver et de prendre part aux discussions.

Et je suis très heureuse d'y avoir contribué.

Merci.

■ **Carole Théberge**

Députée de Lévis (2003-2007)

PRIX RENÉ-CHALOUT

Allocution de monsieur Rémy Trudel

Jean-Pierre Charbonneau est un battant aux idées persistantes. On ne pouvait trouver meilleur candidat au prix René-Chalout.

À l'époque de Maurice Duplessis, en 1936, le député Chalout refuse d'applaudir le premier ministre qui n'a pas retenu sa candidature pour devenir ministre. Ce « nationaliste », disait-on à l'époque, n'abandonne pas ses idées et fonde, avec d'autres députés, le Parti national.



M. Rémy Trudel a présenté M. Jean-Pierre Charbonneau, lauréat du prix René-Chalout décerné à un ancien parlementaire en reconnaissance de son engagement au service de ses concitoyens.

Jean-Pierre Charbonneau est de cette trempe de personnage politique. Un battant qui n'abandonne jamais, peu importe les vents contraires qui peuvent se lever. Après avoir complété sa formation de base à Saint-Eustache, il deviendra rapidement, en 1972, un criminologue issu de la toute nouvelle faculté de l'Université de Montréal.

Impatient de voir et d'être plus près de l'action, il entre à *La Presse* et prépare une série d'articles sur la mafia montréalaise. On refuse de la publier. Qu'à cela ne tienne, il devient, dès 1971, sous Claude Ryan, journaliste au *Devoir*, affecté aux affaires criminelles.

Ses articles percutants sur la corruption vont rapidement conduire à la création de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO).

Le 1^{er} mai 1973, il paiera de sa personne sa persistance à publier des textes qui ciblent l'emprise de la mafia à Montréal. Il sera en effet victime d'un attentat. En pleine salle de rédaction, au *Devoir*, on lui tire dessus. Qu'à cela ne tienne, encore une fois, Jean-Pierre Charbonneau le battant publie, en 1975, aux Éditions de l'Homme, *La filière canadienne*. L'ouvrage demeure aujourd'hui une référence pour le public et les spécialistes qui s'intéressent aux organisations mafieuses d'ici et d'ailleurs.

Toujours attiré par l'action publique, il sera, en 1976, élu député du Parti québécois dans le comté de Verchères. Toujours persistant, il publiera, en 1978, *L'Option*, une véritable somme sur le modèle de la souveraineté-association. *L'Option* deviendra rapidement la base documentée du projet de souveraineté-association de René Lévesque, lors du référendum de 1980.

Réélu député en 1981 et 1985, les impatiences le tenaillent toujours et l'homme d'action décide de partir pour s'engager dans la coopération internationale. Il s'installe en Afrique, comme responsable régional au Rwanda. Son mandat sera écourté par la guerre civile et les exactions qui ont cours dans le pays.

Il revient alors au Québec et s'adonne à nouveau à la pratique intensive et à l'enseignement du taï-chi-chuan. Il s'installe aussi aux premières loges de l'information publique en partageant une tribune à la radio de CKVL, en compagnie de Denis Coderre.

Le battant politique Charbonneau reprendra du service en 1994, comme député de Borduas. Deux ans plus tard, en 1996, il deviendra président de l'Assemblée nationale; il occupera le siège de la présidence jusqu'en 2002. Toujours reconnu pour son franc-parler et son profond respect des institutions,

il laissera une marque indélébile sur la plus haute institution de la nation, lieu d'expression de tous les courants de pensée, si minoritaires peuvent-ils parfois paraître.

Voilà un courant de pensée qu'il n'abandonnera jamais, lui qui fut, à compter de 2002, sous Lucien Bouchard, ministre responsable de la Réforme électorale. La représentation proportionnelle à l'Assemblée nationale fait toujours partie du credo de ce battant de la démocratie.

Il quitte la politique en 2006 et retourne à nouveau à l'information publique comme membre du célèbre *Club des Ex*, à Radio-Canada. Ses élans d'enthousiasme et ses prises de bec, pour défendre les idées qu'il documente et prône depuis des années, demeurent célèbres au répertoire des émissions d'affaires publiques au Québec.

Il continue aujourd'hui à enrichir le Québec de ses réflexions et analyses politiques, à la lumière de ses longues expériences dans le service public et le journalisme. Il poursuit aussi encore intensément sa pratique et ses enseignements des arts martiaux.

On peut dire aujourd'hui que le rebelle et tenace René Chaloult a trouvé un héritier aussi tenace et battant que lui en la personne de Jean-Pierre Charbonneau.

On peut dire à Jean-Pierre Charbonneau qu'il mérite de sa patrie.

■ **Rémy Trudel**

Député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue
(1989-2003)



Collection Assemblée nationale du Québec, photographie : Roch Thérioux

M. Jacques Chagnon, M. Jean-Pierre Charbonneau et M. Yvan Bordeleau.

Allocution de monsieur Jean-Pierre Charbonneau

Chers ami(e)s,

Recevoir de la part du président de l'Assemblée nationale du Québec et du président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec le prix René-Chaloult, qui rend hommage à ma contribution pour avoir servi notre peuple depuis près de 50 ans, est pour moi un immense honneur. Je remercie d'abord les personnes qui ont songé à ma candidature, puis qui m'ont choisi comme « récipiendaire ». Je veux également remercier les gens de ma famille et de mon entourage qui, au fil des ans, m'ont accompagné dans mes aventures et mes activités effervescentes. Je suis très conscient des souffrances et des désagréments bien involontaires qu'ils ont parfois dû encaisser. Mon prix est donc aussi le leur!

Je veux, par ailleurs, dédier celui-ci à Marie-Reine Campeau, ma mère décédée en 1988, et à Denis Charbonneau, mon père toujours bien vivant à 89 ans. Par leurs exemples et leurs conseils, ils m'ont inculqué les valeurs et les forces qui m'ont permis d'emprunter mon parcours particulier, axé sur le service et l'engagement auprès de mes compatriotes, un parcours que je poursuis toujours aujourd'hui et pour longtemps encore, je l'espère.

À l'image du défunt député René Chaloult, je n'ai pas été toujours reposant pour mes collègues et mes chefs. Mais ce prix est sans doute un message de leur part qui indique qu'ils ne m'en tiennent pas

trop rigueur. Ils savaient et savent en effet que mes propos et mes comportements sont mus par des convictions fortes et sincères. Elles visent essentiellement à faire changer profondément la trajectoire politique et démocratique de notre nation, en cassant certains vieux moules pour les remplacer par des nouveaux qui me paraissent, et me paraissent toujours plus appropriés à notre temps.

Cela dit, à l'instar de mon ancien chef et mentor René Lévesque, qui mettait au-dessus de tout combat politique les valeurs démocratiques de respect et de tolérance, je suis heureux d'avoir fait un parcours politique qui a engendré peu d'animosités persistantes. Je constate plutôt beaucoup de connivences dans tous les clans. J'utilise maintenant ces complicités sans gêne pour continuer de faire avancer plusieurs bonnes causes comme la parité hommes-femmes, l'usage de la philosophie pour enrichir l'éducation civique de nos jeunes, la réforme du mode de scrutin, le développement de la confiance dans les organisations et l'aide aux populations défavorisées des pays pauvres.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui accueillent positivement mes différentes requêtes d'aide et de collaboration.

Amicalement.

■ **Jean-Pierre Charbonneau**

Député de Verchères (1976-1989) et de Borduas (1994-2006)

SOUS L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES



Collection Assemblée nationale du Québec, photographie : Clément Allard

La traditionnelle photographie des membres de l'Amicale des anciens parlementaires présents à l'assemblée générale annuelle.

SOUS L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Clément Allard



M^{me} Louise Harel et M. Lucien Lessard.

Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Clément Allard



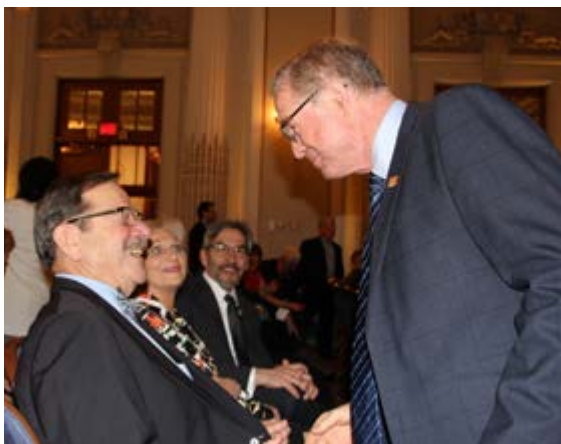
MM. Michel Morin, Michel Tremblay, Yvan Bordeleau, Janvier Grondin, Jacques Chagnon, Michel Létourneau, M^{me} Rita Dionne-Marsolais et M. Michel Bonsaint.

Photographe : Claude Lachance



MM. Jean-Claude Rivest, Gaston Blackburn et Michel Tremblay.

Photographe : Claude Lachance



M. Jacques Brassard, M^{me} Cécile Vermette et MM. Scott McKay et Rémy Trudel.

Photographe : Claude Lachance



MM. André Pelletier et Jean-Louis Béland.

Photographe : Claude Lachance



MM. Jean-Paul Champagne, André Gaulin et Jacques Côté.

SOUS L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Photographe : Claude Lachance



MM. Robert Libman et Norman MacMillan.

Photographe : Claude Lachance



M^{mes} Marie Malavoy, Solange Charest, Lucie Papineau, Cécile Vermette et Carole Théberge.

Photographe : Claude Lachance



MM. Maurice Richard, Robert Thérien et Gaston Blackburn et, derrière, MM. André et Gérald Harvey.

Photographe : Claude Lachance



MM. Jean-Pierre Paquin, André Chenail, Albert Houde et Jean Dubuc.

Photographe : Claude Lachance



MM. René Blouin et Claude Lachance.

Photographe : Claude Lachance



MM. Raymond Brouillet, Gérard Gosselin et Michel Côté, M^{me} Marie Malavoy et MM. Lucien Lessard, Claude Lachance et Serge Ménard.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC : DES ORIGINES À NOS JOURS



Michel Lévesque



Martin Pelletier

BREF HISTORIQUE

Le Parti libéral du Québec (PLQ) puise ses origines au milieu du XIX^e siècle sous le régime constitutionnel de l'Acte d'Union (1841-1867). Aux élections de 1841, le Parti réformiste, issu de l'aile modérée du Parti patriote¹, mène la lutte pour l'obtention du gouvernement responsable. Par la suite, l'aile plus radicale du Parti réformiste s'organise et se présente sous l'étiquette du Parti rouge². Ce regroupement sera toutefois plus marginal au Bas-Canada (Québec) que son vis-à-vis, le Parti *cleargrit*, dans le Haut-Canada (Ontario). Après l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, en 1867, les ex-rouges s'intègrent au sein de ce qui allait devenir le Parti libéral du Québec sur la scène provinciale et au sein du Parti libéral du Canada sur la scène fédérale³. Dans les faits toutefois, à l'époque, ces deux formations politiques regroupent sensiblement les mêmes acteurs.

Tout au long du XIX^e siècle, les libéraux du Québec seront constamment appelés à se démarquer du libéralisme doctrinaire et des libéraux d'Europe, car ils étaient souvent assimilés, par leurs adversaires, aux chemises rouges de Garibaldi en Italie ou aux Rouges de la Commune de Paris en France. Plusieurs membres du clergé mènent d'ailleurs une vive lutte aux représentants du Parti libéral durant cette période. Mais les insuccès des libéraux ne s'expliquent pas uniquement par leur idéologie. Des divergences quant aux orientations du parti à savoir si celui-ci devait être plus idéologique ou

pragmatique, des luttes de pouvoir de même que des conflits intergénérationnels contribuent aussi à alimenter les dissensions au sein du parti et se répercutent également au moment des élections. C'est Wilfrid Laurier, chef du Parti libéral du Canada, qui démarquera le libéralisme politique de ces formes « radicales et doctrinaires », et Honoré Mercier, chef du Parti libéral du Québec, qui vont permettre aux libéraux d'obtenir leurs premiers véritables succès électoraux au Québec à la fin du XIX^e siècle.

À partir de 1897, le Parti libéral du Québec s'installe au pouvoir à Québec pour presque quarante années consécutives. En 1936, le parti, alors dirigé par Louis-Alexandre Taschereau, est chassé du pouvoir. Après cette cuisante défaite électorale, le Parti libéral dirigera les destinées de la province pendant des périodes beaucoup plus courtes qui varieront entre un mandat ou deux mandats consécutifs (1939-1944, 1960-1966, 1970-1976, 1985-1994). Entre 2003 et 2013, le Parti libéral obtient trois mandats consécutifs pour la première fois depuis les années 1930. Lors des élections générales de 2007, il n'obtient toutefois pas la majorité des sièges à l'Assemblée nationale et est forcé de former un gouvernement minoritaire, le premier au Québec depuis celui dirigé par Henri-Gustave Joly de Lotbinière entre 1878 et 1879.

Entre 1867 et 2016, le Parti libéral du Québec a dirigé les destinées de la province pendant 87 ans, soit plus de la moitié du temps. À l'occasion des 41 élections générales provinciales qui se sont déroulées durant cette période, il a obtenu en moyenne tout près de 50 % des voix. Les élections provinciales de 1916 constituent un sommet avec 60,9 % des votes et les

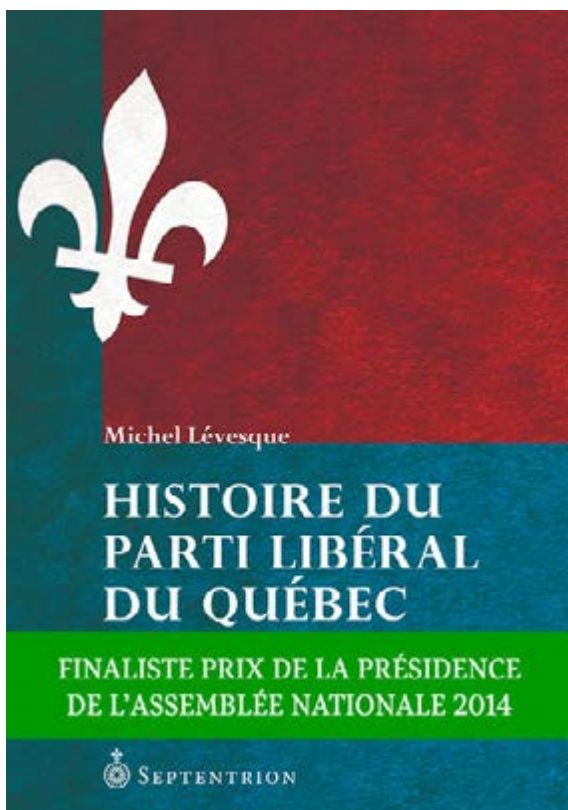
Parti patriote (1827-1838)», dans Vincent Lemieux (dir.),

Personnel et partis politiques au Québec, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 207-228.

2 Sur le Parti Rouge on consultera l'étude de Jean-Paul Bernard, *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, 394 p.

3 Sur la filiation des partis politiques à l'origine du Parti libéral du Québec, voir Robert Boily, « Tableau 1.1 : Généalogie des groupes et partis politiques 1827-1981 », inclus dans le chapitre « Les partis politiques québécois - perspectives historiques » publié dans Vincent Lemieux (dir.), *Personnel et partis politiques au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 38-39.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE



élections de 2012 marquent la pire performance avec 31,2 % des suffrages exprimés. En ce qui concerne le nombre de circonscriptions remportées par un candidat libéral parmi les 3839 postes à pourvoir à l'occasion des élections générales tenues au cours de ces 150 années d'existence, le parti a obtenu la victoire dans 2085 circonscriptions, ce qui représente 54,3 % du total. Il atteint un maximum de 92,7 % des sièges, soit 102 sur 110, aux élections du 29 octobre 1973 et un minimum de 8,7 % des circonscriptions électorales, soit seulement huit candidats élus sur une possibilité de 92, lors des élections du 28 juillet 1948. Ces statistiques démontrent l'ampleur des variations des résultats électoraux et cette évolution historique en dents de scie révèle des sommets et des creux importants.

Depuis la création de la province de Québec en 1867, le Parti libéral du Québec a été dirigé par 17 chefs : Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1867-1883),

Honoré Mercier (1883-1891), Félix-Gabriel Marchand (1892-1900), Simon-Napoléon Parent (1900-1905), Lomer Gouin (1905-1920), Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936), Joseph-Adélarde Godbout (1936-1949), Georges-Émile Lapalme (1950-1958), Jean Lesage (1958-1970), Robert Bourassa (1970-1976 et 1983-1994), Claude Ryan (1978-1982), Daniel Johnson fils (1994-1998), Jean Charest (1998-2013) et Philippe Couillard (depuis 2013). George C. Marler (1949-1950), Gérard-D. Levesque (1977-1978 et 1982-1983) et Jean-Marc Fournier (2012-2013) ont agi à titre de chef intérimaire. Chaque leader de cette formation politique a dirigé le parti en moyenne pendant près de dix ans. Robert Bourassa détient le record du plus grand nombre d'années à la direction du parti avec 16 ans et 11 mois, suivi de près par Louis-Alexandre Taschereau avec tout près de 16 ans. Pour sa part, Claude Ryan aura dirigé le parti pendant moins de 52 mois, soit le plus court mandat pour un chef de ce parti.

De plus, rappelons que cette longue histoire a été jalonnée par sept congrès pour le choix d'un chef. Le premier ayant eu lieu en 1938 et le dernier en 2013. D'autre part, depuis la création de la Fédération libérale du Québec en 1955, 32 congrès annuels ont eu lieu. Ces congrès sont tantôt qualifiés de congrès annuels, tantôt de congrès pléniers, selon les époques. De 1955 à 2017, 24 personnes ont occupé le poste de président ou de présidente de la Fédération libérale du Québec de 1955 à 1971 ou du Parti libéral du Québec depuis 1971. Rappelons qu'avec la création de la Fédération libérale du Québec en 1955, le Parti libéral devenait le premier grand parti au Québec à se doter d'une structure organisationnelle participative⁴. En 1971, la Fédération libérale du Québec disparaissait pour laisser place dorénavant au Parti libéral du Québec tel que l'on connaît aujourd'hui.

■ Michel Lévesque

Politologue, historien et auteur

■ Martin Pelletier

Bibliothécaire, Assemblée nationale

1 Au sujet de ce parti, voir le chapitre de Gérald Bernier, « Le

4 Pour un historique complet du Parti libéral du Québec pour la période 1867-1960, on consultera le livre de Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec : la nébuleuse politique 1867-1960*, Québec, Septentrion, 2013. 807 p.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

Résultats du Parti libéral du Québec aux élections générales provinciales depuis 1867

| | DATE DES ÉLECTIONS | % DES VOTES | NOMBRES DE SIÈGES | % DES SIÈGES | NOMBRE TOTAL DE CIRCONSCRIPTIONS |
|----|--------------------------|-------------|-------------------|--------------|----------------------------------|
| 1 | Août-septembre 1867 | 35,4 | 12 | 18,5 | 65 |
| 2 | Juin-juillet 1871 | 39,4 | 19 | 29,2 | 65 |
| 3 | 7 juillet 1875 | 38,8 | 19 | 29,2 | 65 |
| 4 | 1 ^{er} mai 1878 | 47,5 | 31 | 47,7 | 65 |
| 5 | 2 décembre 1881 | 39,0 | 15 | 23,1 | 65 |
| 6 | 14 octobre 1886 | 39,6 | 33 | 50,8 | 65 |
| 7 | 17 juin 1890 | 44,5 | 43 | 58,9 | 73 |
| 8 | 8 mars 1892 | 43,7 | 21 | 28,8 | 73 |
| 9 | 11 mai 1897 | 53,3 | 51 | 68,9 | 74 |
| 10 | 7 décembre 1900 | 53,1 | 67 | 90,5 | 74 |
| 11 | 25 novembre 1904 | 55,5 | 67 | 90,5 | 74 |
| 12 | 8 juin 1908 | 53,5 | 57 | 77,0 | 74 |
| 13 | 15 mai 1912 | 53,5 | 63 | 77,8 | 81 |
| 14 | 22 mai 1916 | 60,6 | 75 | 92,6 | 81 |
| 15 | 23 juin 1919 | 51,9 | 74 | 91,3 | 81 |
| 16 | 5 février 1923 | 51,5 | 64 | 75,3 | 85 |
| 17 | 16 mai 1927 | 59,3 | 74 | 87,0 | 85 |
| 18 | 24 août 1931 | 54,9 | 79 | 87,8 | 90 |
| 19 | 25 novembre 1935 | 46,8 | 48 | 53,3 | 90 |
| 20 | 17 août 1936 | 39,4 | 14 | 15,6 | 90 |
| 21 | 25 octobre 1939 | 54,1 | 70 | 81,4 | 86 |
| 22 | 8 août 1944 | 49,4 | 37 | 40,7 | 91 |
| 23 | 28 juillet 1948 | 36,2 | 8 | 8,7 | 92 |
| 24 | 16 juillet 1952 | 45,8 | 23 | 25,0 | 92 |
| 25 | 20 juin 1956 | 44,9 | 20 | 21,5 | 93 |
| 26 | 22 juin 1960 | 51,4 | 51 | 53,7 | 95 |
| 27 | 14 novembre 1962 | 56,4 | 63 | 66,3 | 95 |
| 28 | 5 juin 1966 | 47,3 | 50 | 46,3 | 108 |
| 29 | 29 avril 1970 | 45,4 | 72 | 66,7 | 108 |
| 30 | 29 octobre 1973 | 54,7 | 102 | 92,7 | 110 |

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

| | | | | | |
|-----------|-------------------|------|----|------|-----|
| 31 | 15 novembre 1976 | 33,8 | 26 | 23,6 | 110 |
| 32 | 13 avril 1981 | 46,1 | 42 | 34,4 | 122 |
| 33 | 2 décembre 1985 | 56,0 | 99 | 81,1 | 122 |
| 34 | 25 septembre 1989 | 49,9 | 92 | 73,6 | 125 |
| 35 | 12 septembre 1994 | 44,4 | 47 | 37,6 | 125 |
| 36 | 30 novembre 1998 | 43,5 | 48 | 38,4 | 125 |
| 37 | 14 avril 2003 | 45,9 | 76 | 60,8 | 125 |
| 38 | 26 mars 2007 | 33,1 | 48 | 38,4 | 125 |
| 39 | 8 décembre 2008 | 42,1 | 66 | 52,8 | 125 |
| 40 | 4 septembre 2012 | 31,2 | 54 | 43,2 | 125 |
| 41 | 7 avril 2014 | 41,5 | 70 | 56,0 | 125 |

Congrès des membres du Parti libéral du Québec

| | DATES | THÈME | LIEU |
|-----------|-------------------------|---|----------|
| 1 | 4-5 novembre 1955 | Vers l'unité d'action de toutes les forces d'opposition | Montréal |
| 2 | 18-19-20 octobre 1956 | L'avenir du Parti libéral du Québec | Montréal |
| 3 | 9-10 novembre 1957 | Le Parti libéral et l'avenir du Québec | Montréal |
| 4 | 1er-2 novembre 1958 | Agriculture, travail, éducation | Montréal |
| 5 | 16-17 octobre 1959 | ----- | Québec |
| 6 | 8-9 octobre 1960 | Le gouvernement et la démocratie | Montréal |
| 7 | 10-11-12 novembre 1961 | La réforme électorale | Québec |
| 8 | 22-23-24 février 1963 | Le rôle et les structures de la Fédération libérale du Québec | Montréal |
| 9 | 18-19-20 octobre 1963 | Réformes des structures administratives et législatives | Québec |
| 10 | 18-19-20 septembre 1964 | La jeunesse | Montréal |
| 11 | 19-20-21 novembre 1965 | L'économie rurale dans un Québec moderne | Québec |
| 12 | 18-19-20 novembre 1966 | ----- | Montréal |
| 13 | 13-14-15 octobre 1967 | Québec après l'Expo. Le Parti libéral du Québec et les espoirs de la société québécoise | Québec |

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

| | | | |
|-----------|-----------------------------|--|----------|
| 14 | 4-5-6 octobre 1968 | Le défi québécois | Montréal |
| 15 | 11-12-13 septembre 1970 | Gouverner ensemble. Le Parti libéral du Québec et l'action politique | Montréal |
| 16 | 19-20-21 novembre 1971 | Bâtissons ensemble ! | Québec |
| 17 | 17-18-19 novembre 1972 | Le Québec, c'est ton affaire ! | Montréal |
| 18 | 22-23-24 novembre 1974 | Québec c'est toi, comme travailleur | Québec |
| 19 | 23-24-25 avril 1976 | La famille dans la société québécoise | Montréal |
| 20 | 18-19-20 novembre 1977 | Le Québec des libertés | Québec |
| 21 | 29 février, 1er-2 mars 1980 | Le Canada qu'on veut | Montréal |
| 22 | 17-18-19 septembre 1982 | Prendre les devants | Québec |
| 23 | 1er-2-3 mars 1985 | Maîtrisons l'avenir | Montréal |
| 24 | 26-27-28 février 1988 | Plus forts, plus loin | Québec |
| 25 | 8-9-10 mars 1991 | Un Québec libre de ses choix | Montréal |
| 26 | 11, 12 et 13 mars 1994 | Agir pour le Québec | Montréal |
| 27 | 7, 8 et 9 mars 1997 | Garantir l'avenir | Québec |
| 28 | 13, 14 et 15 octobre 2000 | Un Québec pour tout le monde | Québec |
| 29 | 19, 20 et 21 novembre 2004 | L'avenir, résolument ! Mieux vivre au Québec | Montréal |
| 30 | 7, 8, et 9 mars 2008 | Le meilleur pour le Québec | Québec |
| 31 | 21, 22 et 23 octobre 2011 | Canaliser les énergies du Québec | Québec |
| 32 | 13 et 14 juin 2015 | Québec : destination prospérité | Montréal |

ADÉLARD GODBOUT ET LA MÉMOIRE OUBLIÉE

« Il faudra qu'un jour s'écrive l'histoire véridique de ce grand Québécois, l'un des plus beaux types d'hommes politiques non seulement de chez nous, mais du monde démocratique »

Jean Lesage, 1^{er} octobre 1960, rendant hommage à Adélard Godbout, décédé 5 ans plus tôt

Ces quelques mots extraits d'un témoignage livré par Jean Lesage résumant ce qui apparaît aujourd'hui comme une certaine injustice historique. Au moment de prononcer ces mots, il est probable que le nouveau premier ministre prenait déjà conscience que les 16 années de règne duplessiste avaient contribué à faire oublier une bonne partie de l'héritage historique laissé par Adélard Godbout.

S'il faut se réjouir que la Révolution tranquille et l'élection de l'équipe du tonnerre dirigée par Jean Lesage soient fermement ancrées dans la culture populaire, il est aussi légitime de remettre en question la situation cruellement inverse relative aux mesures sociales et économiques extrêmement audacieuses de Godbout pour son époque, 20 ans avant la révolution de 1960.

Malgré les fortes oppositions d'un clergé conservateur et puissant, malgré le contexte de la guerre qui lui aliène l'élite nationaliste, malgré de nombreux médias qui — pour des raisons très diverses — n'apprécient pas ses mesures, nombre de politiques mises en place par Godbout entre 1939 et 1944 méritent autant notre admiration que celle témoignée par Jean Lesage à son endroit :

« En dépit des énormes difficultés causées par la guerre, celui dont nous honorons la mémoire a considérablement modernisé l'administration provinciale dans tous les domaines. (...) En cinq années d'administration seulement, à une phase de l'histoire extraordinairement difficile pour nous comme pour le monde entier, il a su accomplir des œuvres prodigieuses, qui ont orienté notre province

vers la modernisation progressive de ses institutions », ajoutait-il.

Jean Lesage disait vrai : Godbout modernise les relations ouvrières avec la mise en place du Code du travail qui permet la syndicalisation ; il implante l'instruction obligatoire pour les jeunes de 6 à 14 ans et assure la gratuité scolaire au primaire ; il accorde le droit de vote aux femmes ; il nationalise les premières compagnies d'électricité et crée Hydro-Québec. Il va même jusqu'à mettre en place une commission chargée de préparer un plan d'assurance-maladie généralisé, bien que ce projet fût stoppé net par la défaite électorale de 1944.

Mais la mémoire collective n'y est pas. Comment expliquer que, encore en 2016, un ouvrage historique puisse traiter de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec, sans même mentionner le nom de Godbout ?

Rappelons-nous que, à cette époque, la question du droit de vote et d'éligibilité pour les femmes était loin d'être populaires au Québec. Le clergé, l'élite, plusieurs médias et même des regroupements féminins militaient ouvertement contre ce droit. Il aura fallu que M. Godbout ouvre la porte d'un congrès du Parti libéral, en 1938, à la toute première délégation féminine dans une instance politique provinciale au Québec, pour que cette volonté soit — avec le soutien de Thérèse Casgrain — confirmée noir sur blanc dans son programme politique. Dès la rentrée parlementaire suivant son élection de 1939 comme premier ministre, il a immédiatement confirmé ce droit par loi. Même après le dépôt de cette loi, les contestations étaient encore fermes et publiques, dont, celle du cardinal Villeneuve.

Un autre exemple frappant est la création d'Hydro-Québec et les premières nationalisations de compagnies électriques et gazières. À cet égard, l'imagerie populaire n'accorde que peu ou pas de



Robert Dutil

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

mérite à Adélar Godbout. Pourtant, il fit inscrire cet engagement dans ce même audacieux programme politique de 1938, plus de 20 ans avant la Révolution tranquille. En plus d'être dénoncée par certains médias, cette décision appliquée en 1944 était extrêmement risquée pour l'époque : la valeur des entreprises équivalait au double du budget provincial.



Fonds Assemblée nationale du Québec, photographie : Daniel Lessard

Monument Joseph-Adélar-Godbout, 2003.

Fermement opposé à cette décision, Maurice Duplessis fut sévère : « Le projet d'Hydro constitue un recul désastreux pour l'avenir de la province car il révolutionne tout dans la mauvaise voie. C'est un attentat au droit de propriété des ouvriers et des cultivateurs. Après cela, le gouvernement pourra confisquer n'importe quelle propriété. C'est une méthode bolchévique, tyrannique ». Dix semaines plus tard, il délogera Godbout et restera au pouvoir pour les 16 années suivantes.

On peut comprendre que la longue période qui suivit n'était pas propice à l'écriture d'ouvrages louangeant la mémoire de Godbout. Même s'il était prévisible que l'audace de ses décisions ait un coût politique, son choix d'appuyer publiquement l'effort de guerre du Canada contre l'Allemagne nazie fut, devant une élite nationaliste qui militait contre la participation militaire, probablement le coup de grâce le plus sévère : une étiquette antipatriotique lui colla à la peau, dont on trouve encore la trace aujourd'hui.

Godbout, profondément libéral, avait déclaré ceci après sa défaite électorale : « Le libéralisme est l'orientation de toutes les forces d'une nation vers le bien de ses plus humbles citoyens ».

Ce sont également ces mots qu'avait rappelés Jean Lesage, ce jour d'hommage d'octobre 1960. Souhaitons que cet effort de mémoire finisse par rendre à Adélar Godbout la place qu'il mérite dans le grand livre d'histoire que nous partageons collectivement.

■ **Robert Dutil**

Député de Beauce-Sud
(1985-1994 et 2008-2015)

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

150 ANNÉES MARQUÉES PAR LA CONFIANCE

Alors que le Parti libéral du Québec célèbre ses 150 ans, des pages entières d'histoire me reviennent en tête : celles que j'ai lues, et celles auxquelles j'ai eu la chance de participer comme militant, député et ministre. Ayant été impliqué en politique libérale dès le milieu des années cinquante, alors que je n'avais que vingt ans, aussi bien dire que j'ai été témoin de 62 des 150 ans du PLQ.

Si la date précise de la fondation du Parti libéral n'est pas véritablement officielle, on s'entend généralement pour marquer l'année 1867 comme point de départ, avec le déclenchement des toutes premières élections générales du Québec et du Canada, simultanément déclenchées le 7 septembre cette année-là.



Photo : Le Canada

Adélard Godbout en 1939 à l'ouverture de la campagne électorale.

Le Parti libéral tirait alors ses origines des idées réformistes de Louis-Joseph Papineau qui, durant les révoltes sanglantes de 1837, était parti aux États-Unis. Ses adeptes plus modérés s'étaient regroupés autour de Louis-Hippolyte LaFontaine. Ils participèrent aux institutions issues de l'Acte d'Union et accordèrent leur soutien à la célèbre alliance LaFontaine-Baldwin, qui mena au premier gouvernement responsable du Canada-Uni.

Vers la fin des années 1840, de jeunes activistes de la région de Montréal, trouvant LaFontaine peu ferme dans la défense des Canadiens français, formèrent sous l'égide d'Antoine-Aimé Dorion un groupe d'intellectuels réformistes qu'on appela les « Rouges ».

Ce groupe pencha, comme l'avait fait Louis-Joseph Papineau, en faveur de l'annexion avec les États-Unis, mais se ravisa rapidement pour prôner plutôt une union législative fédérale sous l'égide de la Couronne britannique où le Canada français et le Canada anglais seraient souverains dans leurs domaines respectifs. Après la création de la Confédération canadienne, la grande majorité de ce groupe de « Rouges », dont faisait partie le jeune Wilfrid Laurier, se rallia à l'idée fédérale et se définit comme Parti libéral.

Durant les 150 ans qui ont suivi, la pensée et l'action libérales se sont articulées, à mes yeux, autour de quatre ou cinq grands thèmes où la défense des libertés individuelles, le développement économique et l'éducation se retrouvaient constamment au centre des préoccupations.

Pour l'éducation, ce fut particulièrement le cas après que le premier ministre conservateur Charles-Eugène Boucher de Boucherville décida d'abolir, en 1875, le ministère de l'Instruction publique. Les libéraux soutenaient que l'État québécois devait jouer un rôle en éducation alors que les conservateurs et les ultranationalistes soutenaient le contraire. Oui, l'éducation a toujours été dans l'ADN



Raymond Garneau

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE



Collection Partis politiques. Assemblée nationale du Québec

Jean Lesage. Affiche électorale du Parti libéral, 1962.

libéral, au point où deux premiers ministres libéraux, Félix-Gabriel Marchand à la fin des années 1890 et Adélard Godbout au début des années 1940, durent menacer de remettre la démission de leur gouvernement si les ultranationalistes et l'aile conservatrice des clergés catholique et protestant continuaient de s'opposer à l'intervention de l'État en éducation. Finalement, c'est sous le premier ministre libéral Jean Lesage que la question fut définitivement tranchée avec la création du ministère de l'Éducation.

Les débats parfois houleux que menèrent les libéraux sur le rôle de l'État en éducation rejoignaient l'épineuse question de la séparation de l'Église et de l'État. Les conservateurs, appuyés par les nationalistes, accusaient les libéraux d'être des anticléricaux; certains curés disaient même du haut de leur chaire que le ciel était bleu et que l'enfer était rouge.

Plusieurs ont certainement entendu parler du fameux discours sur la séparation de l'Église et l'État que prononça le catholique pratiquant Wilfrid Laurier devant les membres de l'Institut canadien, ici même à Québec le 26 juin 1877, sans oublier la position courageuse défendue par le premier ministre libéral Adélard Godbout sur l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans.

L'histoire plus récente de notre parti nous rappelle aussi l'œuvre d'un autre grand premier ministre libéral et député de Louis-Hébert, Jean Lesage, qu'on baptisa le « père de la Révolution tranquille ». On lui doit notamment l'assurance-hospitalisation, le ministère de l'Éducation; la Caisse de dépôt et placement, la poursuite de la nationalisation des compagnies électriques amorcée par Godbout, et, plus près de Québec, le pont Pierre-Laporte, le Mont-Sainte-Anne, la planification du grand réseau routier de la capitale et j'en passe.



Fonds Assemblée nationale du Québec

Copie sanctionnée du projet de loi 60 – Loi instituant le ministère de l'éducation et le Conseil supérieur de l'éducation, 1964.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE



Fonds Yvon Vallières, Assemblée nationale du Québec
Photo : Studio Thérien-Enr.

Robert Bourassa lors de la campagne électorale de 1973.

On doit à un autre premier ministre libéral, Robert Bourassa, l'assurance maladie, le gigantesque chantier de la Baie-James, la loi 22 faisant du français la langue officielle du Québec, la Charte des droits et libertés de la personne, un programme d'allocations familiales et combien d'autres réalisations. Surtout, comment oublier la bataille qu'il mena en faveur du lien fédéral, contre l'idée de séparer le Québec du reste du Canada ? D'ailleurs, plutôt que créer des frontières, il aura plutôt été question de les dépasser.

Parmi les autres grands débats menés par les libéraux, tout au long de leur histoire, il y a celui contre l'idée – encore présente – des disciples du chanoine

Lionel Groulx qui prônaient le repli sur soi des Québécois francophones et la peur de l'étranger. Je reconnais dans le chef libéral actuel Philippe Couillard cette défense claire de l'ouverture et de la confiance, bien ancrées au cœur des valeurs libérales.

Si le parti souffle 150 bougies cette année, il le doit à ce qu'il est : un rassemblement démocratique d'hommes et de femmes qui partagent des valeurs communes et une vision résolument confiante en l'avenir.

■ **Raymond Garneau**

Député de Jean-Talon (1970-1978)

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE



Carole Théberge

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

La longue marche en faveur de l'égalité des femmes et des hommes n'est pas terminée, quoi qu'en disent certains, et, à cet égard, les gains historiques sont relativement récents. Malgré des critiques et de la résistance, le Parti libéral du Québec a activement contribué, à travers son histoire, à ouvrir la voie aux femmes. Alors que le parti fête ses 150 ans,

regardons ensemble le chemin parcouru.

Au début du siècle dernier, le contexte québécois n'est pas favorable au débat sur les droits des femmes. Le clergé est très puissant et conservateur, particulièrement dans le monde rural, où habite un Québécois sur deux. Les premières avancées réelles arrivent tardivement, en regard de celles du reste du pays.

En 1929, Louis-Alexandre Taschereau met en place la Commission d'enquête sur les droits civiques des femmes au Québec (Commission Dorion), afin d'étudier le statut juridique que leur accorde le Code civil. Bien qu'il en ressorte quelques avancées, dont le droit pour une épouse de conserver les revenus

qu'elle gagne, il n'est pas encore question du droit de vote. Pourtant, depuis 10 ans, les femmes ont déjà obtenu ce droit sur la scène fédérale.

Il faudra attendre le congrès libéral de 1938 pour voir Adélar Godbout envoyer un signal très fort en accueillant la toute première délégation de femmes dans une instance politique provinciale; la militante Thérèse Casgrain en fait partie. Dans le programme qui en découle, on prend l'engagement d'accorder le droit de vote aux femmes, ce que Godbout applique en 1940,

quelques mois après son arrivée au pouvoir. Au cours de ce mandat, il modifie l'organisation interne du Parti libéral dans les comtés afin d'ouvrir formellement la porte aux femmes, ainsi qu'aux jeunes militants.

Pendant les années d'opposition de Georges-Émile Lapalme, alors que Maurice Duplessis gouverne, le chef libéral poursuit la transformation du parti en structurant de véritables instances militantes; cela favorise l'arrivée des femmes dans l'organisation. Petit à petit, ces gestes influenceront les décisions à venir – lentement mais sûrement – dans un contexte social peu enclin à l'émancipation des femmes.

Après seize années de règne de Duplessis, les libéraux sont reportés au pouvoir avec Jean Lesage à leur tête. En 1961, il encourage Marie-Claire Kirkland à se présenter lors d'une élection partielle. Elle devient la première femme élue au Québec. Elle sera également, peu de temps après, la première femme à occuper un poste de ministre. En 1964, elle fait adopter la Loi sur la capacité juridique de la femme mariée. La femme est enfin considérée comme une personne à part entière.

En 1970, le Parti libéral du Québec est, pour la première fois, présidé par une femme : Lise Bacon. L'année suivante, à la demande du chef Robert Bourassa, le parti accorde, dans ses instances, la pleine parité entre les femmes et les hommes. En 1973, madame Bacon deviendra la deuxième députée féminine de l'Assemblée nationale; elle fut nommée ministre peu après. Dans le cadre de ses fonctions, elle contribuera activement à la mise en place des premiers réseaux de garderies au Québec. En 1974, le Plan Bacon permettra le financement de nouvelles garderies sans but lucratif, favorisant ainsi l'accès des femmes au marché du travail.

Lorsque les libéraux reprennent le pouvoir en 1985, sur les dix-huit femmes qui font leur entrée à l'Assemblée nationale, quatorze sont libérales.



Thérèse Casgrain.
Monument en hommage
aux femmes en politique.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

Fonds Assemblée nationale du Québec. Photo : Cécile Weardon



Marie-Claire Kirkland.

Fonds Assemblée nationale du Québec. Photo : Keel



Lise Bacon.

Fonds Assemblée nationale du Québec. Photo : Christian Chevalier



Monique Gagnon-Tremblay.

Parmi elles, Monique Gagnon-Tremblay, qui sera notamment, en 1993, la première ministre des Finances du Québec. Au surplus, elle deviendra la première femme à occuper le poste de chef de l'opposition officielle, de mai à octobre 1998. Jean Charest lui succèdera en novembre de la même année.

En janvier 2006, le gouvernement Charest lance un programme de congés parentaux très progressiste, conjugué à d'autres mesures qui incluent l'augmentation du nombre de places offertes en garderies. Une vaste étude conclut alors que le Québec est devenu, au fil des ans, un véritable paradis pour les jeunes familles. Il s'ensuit, au cours des années suivantes, une augmentation de la natalité, au point où certains parleront de mini baby-boom. De plus, la politique gouvernementale « Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait » visera à mettre fin aux discriminations qui touchent les femmes. Pendant plus d'une décennie, cette politique orientera tous les ministères et organismes du gouvernement, rayonnant dans plusieurs sphères d'activité, vers un mieux-vivre égalitaire entre les femmes et les hommes.

Puis, toujours en 2006, le gouvernement libéral exige que les conseils d'administration des sociétés d'État en arrivent, dans un délai de cinq ans, à une représentation paritaire entre les hommes et les femmes. C'est une première au monde. Malgré des doutes exprimés par certains commentateurs, cet objectif est pleinement réalisé en 2011. En 2007, le premier ministre Charest s'entoure d'un conseil des ministres paritaire, une première pour les femmes.

Ce résumé rappelle les gestes posés par le Parti libéral du Québec. Fort de ses valeurs de justice sociale et de libertés individuelles, il a su donner au Québec les outils pour en faire une des sociétés des plus égalitaires au monde.

« Pour qu'ensemble, pour nos filles et nos fils, nous léguions aux générations futures une société où l'égalité entre les femmes et les hommes soit exemplaire » : voilà comment, alors ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, je résumais l'objectif de cette politique, lors de son lancement en 2006. Ce grand objectif nous anime toujours.

■ **Carole Théberge**
Députée de Lévis (2003-2007)

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE



Jean-Claude Rivest

NOS CHOIX ÉNERGÉTIQUES : UNE MARCHÉ LONGUE, VISIONNAIRE ET PROFITABLE

Depuis le début des années 1900, la question énergétique au Québec a rempli bon nombre de pages de débats, de discours et de programmes. Les passions soulevées par cet enjeu ont évolué avec le temps, au gré de décisions qui ont, rappelons-le, rarement fait l'unanimité.

Alors que le Parti libéral du Québec amorce son 150^e anniversaire, l'occasion est bonne pour dresser un bref portrait des gestes qui, grâce à la vision des dirigeants, auront défini les choix énergétiques qui font aujourd'hui la fierté du Québec.

Louis-Alexandre Taschereau posera, en 1934, un premier geste important avec la mise en place d'une commission d'enquête chargée de faire le point sur le comportement du « trust privé de l'électricité ». Les tarifs sont alors très élevés, le service est instable et les régions encore trop peu électrifiées. La commission recommande de réguler l'industrie mais non de la nationaliser.

C'est Adélard Godbout qui marquera les véritables fondations de la maîtrise publique de nos ressources énergétiques. En 1938, il fait inscrire la nationalisation dans le programme politique qu'il soumettra aux électeurs l'année suivante. L'histoire populaire semble peu se souvenir des gestes historiques qui ont suivi. Élu, Godbout annonce au cours de son mandat la nationalisation de la puissante Montreal Light, Heat and Power et de ses quatre centrales, ainsi que la création d'Hydro-Québec. Mais ne nous trompons pas, cette décision était loin de faire l'unanimité dans la communauté économique de l'époque et dans la presse. Le geste fut dénoncé soit pour son caractère « socialiste », pour son coût ou encore pour ses modalités. Le prix politique fut réel pour Godbout, qui perdit l'élection quelques mois plus tard contre Duplessis, qui avait vertement dénoncé cette décision.



Le plus grand réservoir d'électricité au monde est **chez nous** – au Québec.

C'est l'électricité qui éclaire nos foyers et nos fermes.

C'est aussi l'électricité qui est la source d'énergie des usines, créatrices d'emplois.

Il nous faut être complètement propriétaires de cette source d'énergie pour la gérer au meilleur intérêt du Québec.

Seul le Parti libéral du Québec s'engage à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité, dès la prochaine session, pour nous donner la clé du royaume.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Publicité du Parti libéral du Québec lors des élections de 1962.

MAÎTRES CHEZ NOUS

L'arrivée au pouvoir de Jean Lesage et son équipe du tonnerre, seize ans plus tard en juin 1960, allait relancer cette prise en main énergétique. « La question n'est pas de savoir s'il faut que le peuple du Québec prenne contrôle d'une partie ou de tout l'actif économique impressionnant qu'est l'industrie électrique. La question est de savoir s'il veut entreprendre, avec des moyens efficaces, l'œuvre de libération économique dont il rêve. Et pour entreprendre cette œuvre, pour en faire un succès, il lui faut contrôler la production et la distribution hydroélectriques du Québec », avait déclaré Jean Lesage pour résumer le thème de sa campagne « Maîtres chez nous » de 1962. Cette campagne

Collection Partis politiques - Assemblée nationale du Québec

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

victorieuse, portant spécifiquement sur la question de la nationalisation, permit au gouvernement Lesage et à son ministre René Lévesque de poursuivre et compléter la nationalisation amorcée vingt ans plus tôt par Godbout.

Une fois cette pleine possession acquise, le gouvernement arrivait déjà à la croisée des chemins : il devait choisir quelle orientation donner à son développement. L'option du nucléaire est populaire, Hydro-Québec y travaille même depuis le début des années soixante. Lorsque Robert Bourassa prend les rênes du gouvernement en 1970, il tranche la question et fait le choix courageux d'opter pour le développement du potentiel hydroélectrique du Grand Nord québécois.

« Le développement de la Baie-James, c'est la clef du progrès économique du Québec, et parce que c'est la clef du progrès économique du Québec, c'est la clef également du progrès social et de sa stabilité politique. En un mot, c'est la clef de l'avenir du Québec », lance Bourassa le 30 avril 1971, au Colisée de Québec, à l'occasion du premier anniversaire de l'élection du PLQ.

Ce qu'on appellera le « projet du siècle » deviendra alors le plus important chantier de la planète ; le colossal complexe hydroélectrique de la Baie-James sera doté d'une puissance qui dépassera les 10 000 MW. Là non plus, ce choix ne fait pas l'unanimité. Jacques Parizeau, comme d'autres voix d'ailleurs, dénonce ce choix qui lui paraissait archaïque à côté du nucléaire. Mais il est clair pour Bourassa que, pour compenser la capacité énergétique de ce projet, c'est par dizaines qu'on aurait compté les centrales nucléaires sur les rives du Saint-Laurent.

C'est précisément ce choix du jeune premier ministre qui confirmera la place qu'occupe aujourd'hui le Québec comme l'un des plus importants producteurs d'énergies propres de la planète.

Ce choix a été renouvelé par Jean Charest en 2006 avec une stratégie de développement énergétique de 30 milliards \$ sur dix ans, dont 25 milliards en hydroélectricité et 5 milliards \$ dans une filière nouvelle, l'éolien.



Photo: Axel Drainville, reproduite sous licence CC BY-NC 2.0

Le barrage Daniel-Johnson, dans l'aménagement hydroélectrique Manic-5, sur la Côte-Nord.

« Avec 4 500 MW d'hydroélectricité nouvelle et 4 000 MW d'énergie éolienne, c'est l'équivalent d'une autre Baie-James que nous mettons en chantier. Nous avons changé la donne. Nous avons mis fin à l'ère des scrupules en matière d'exportation d'électricité. Nous allons vendre de l'énergie propre à nos voisins. Nous allons créer de la richesse au Québec et nous allons en même temps contribuer à la qualité de l'air dans le nord-est du continent », précisait-il au lancement de cette politique en août 2006.

Le caractère environnemental de nos choix énergétiques a été réitéré à nouveau récemment, avec la confirmation par le gouvernement Couillard d'une politique qui, jusqu'à 2030, inscrira à nouveau nos choix énergétiques dans le respect de l'environnement et la diminution de notre empreinte carbone.

« Au Québec, nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur un territoire aussi vaste et riche, où l'énergie est une véritable source de croissance économique. Nous avons pu compter sur des gouvernements qui ont vu ce potentiel et ont décidé d'agir concrètement afin que la population québécoise puisse en bénéficier », résumait-il en avril 2016.

■ **Jean-Claude Rivest**
Député de Jean-Talon (1979-1985)

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE



Ronald Poupart

LA DÉMOCRATIE ÉLECTORALE SOUS LE LEADERSHIP DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Tout au long de ses 150 années de vie, le Parti libéral du Québec (PLQ) a contribué à apporter plusieurs grandes améliorations relatives au processus démocratique qui encadre la vie politique.

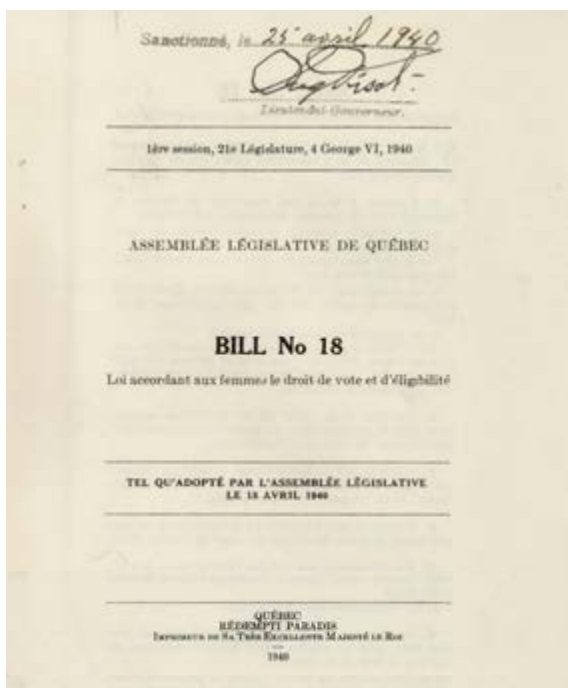
L'un des gestes les plus marquants en faveur de la démocratie fut sans doute posé par le premier ministre Adélard Godbout qui, le 25 avril 1940, fit adopter une loi qui accorda le droit de vote aux femmes, lors des scrutins provinciaux. Il faut se rappeler que les conservateurs et le clergé n'étaient pas du tout favorables au suffrage féminin. Godbout avait dû indiquer au cardinal Jean-Rodrigue-Marie Villeneuve qu'il démissionnerait comme premier ministre et serait remplacé par Téléphore-Damien Bouchard, un anticlérical reconnu, si la loi n'était pas adoptée. On doit évidemment aussi rendre hommage à trois femmes,

Idola Saint-Jean, Thérèse Casgrain et Marie Lacoste Gérin-Lajoie qui, pendant de nombreuses années, ont milité pour obtenir ce droit.

George-Émile Lapalme, chef libéral pendant toute la décennie des années cinquante – sous le règne de Duplessis – n'aimait pas ce qu'il considérait comme une absence de structure globale et organique au sein du parti. Il faut dire que, depuis 1867, le Parti libéral du Canada et celui du Québec formaient, pour ainsi dire, un seul parti. M. Lapalme entreprit, avec ses collaborateurs, de convaincre les militants libéraux du Québec de créer une structure indépendante de celle du Canada. Ainsi, lors du congrès de 1955, les militants adoptèrent une constitution créant la Fédération libérale du Québec, une véritable instance vouée aux débats. Pour la première fois au Canada, un parti politique devenait la propriété de ses membres. Ceux-ci pouvaient en effet débattre d'un projet de société et même le faire adopter au sein de leur association ou lors d'un congrès annuel. Ils pouvaient même voter pour élire leurs dirigeants et choisir le candidat de leur circonscription.

Toutefois, la fédération n'était pas totalement indépendante du Parti libéral du Canada. En fait, les militants québécois pouvaient participer aux activités du parti fédéral et, inversement, les députés, sénateurs et dirigeants du niveau fédéral pouvaient voter lors des congrès de la Fédération. Jean Lesage, lors d'un congrès extraordinaire, en 1964, fit adopter une nouvelle constitution qui fit en sorte qu'il n'y ait plus de lien entre la Fédération libérale du Québec et le Parti libéral du Canada.

En 1971, sous le leadership de Robert Bourassa, les membres de la Fédération libérale du Québec, de la Fédération des femmes libérales du Québec et de la Fédération des jeunes libéraux adoptèrent une nouvelle constitution fusionnant l'ensemble de ces instances au sein du PLQ, tel qu'on le connaît aujourd'hui.



Fonds Assemblée nationale du Québec

Copie sanctionnée du projet de loi 18 – Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, 1940.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE

CONSTITUTION DE LA FÉDÉRATION LIBÉRALE DU QUÉBEC

Article 1 — NOM

Cette association est connue comme: "LA FÉDÉRATION LIBÉRALE DU QUÉBEC".

Son établissement donne suite à la décision formulée en mai 1950 par le Congrès libéral provincial.

Le Conseil de la Fédération en choisit le siège social.

Le Conseil choisit aussi le drapeau, la devise et l'insigne de la Fédération Libérale du Québec.

Article 2 — BUTS

Les buts de la Fédération sont de promouvoir le progrès politique, économique et culturel du peuple de la province de Québec en assurant la diffusion de la doctrine libérale et en coordonnant l'action politique des militants du Parti Libéral du Québec.

Article 3 — CHARTE

La Fédération Libérale du Québec considère, reconnaît et accepte comme règles fondamentales de ses devoirs, responsabilités, attributions et privilèges, les principes énoncés par le Chef du Parti libéral du Québec, à Québec, le 9 septembre 1958.

Voici la charte que l'honorable Jean Lesage conféra ainsi à la Fédération Libérale du Québec (alors connue sous la désignation "Fédération Libérale Provinciale"):

a) La Fédération Libérale Provinciale:

"Je considère que la fondation de la Fédération Libérale Provinciale a marqué en ces dernières années l'étape la plus importante dans l'évolution démocratique du parti que je dirige. Cette heureuse initiative est tout à l'honneur de ceux qui l'ont conçue, comme de ceux qui l'ont réalisée. Depuis mon accession à la direction du parti, je n'ai cessé de travailler à compléter cette structure de la Fédération et à l'étendre à tous les coins de la province. Je n'aurai de cesse que tous les militants libéraux, à partir du poll en passant par les associations locales et régionales ne soient tous groupés dans la Fédération.

b) Etats généraux du Parti:

"De plus, je considère le Congrès annuel de la Fédération Libérale Provinciale comme les "Etats Généraux" annuels du Parti. Je reconnais que cette assemblée est souveraine en toutes matières de son ressort.

"En conséquence, je rendrai annuellement compte de mon mandat à cette assemblée et je demanderai un vote de confiance. Cette procédure que j'inaugurerai au Congrès de novembre, je la respecterai, et c'est peut-être ce qui est le plus important, une fois que je serai premier ministre de la province.

"Les députés libéraux à l'Assemblée Législative et les candidats libéraux choisis par des conventions régulières dans leurs comtés ont accepté ce matin de suivre la même procédure à l'Assemblée annuelle de l'Association de leur comté respectif.

c) La démocratisation:

"Je suis convaincu que la déclaration de principe que je viens de faire au nom du parti saura satisfaire tous ceux qui comptent sur la démocratisation du Parti libéral dans la province de Québec."

JEAN LESAGE

Donné à Québec,
le 9 septembre 1958.

Constitution de la Fédération libérale du Québec, 1958.

En 1963, Jean Lesage fit adopter une nouvelle loi électorale. Cette loi déterminait, en autres, que :

- le directeur général des élections serait dorénavant nommé par une résolution de l'Assemblée législative,
- l'âge des électeurs serait ramené de 21 à 18 ans,
- la confection de la liste électorale s'effectuerait, à l'avenir, par des équipes de recenseurs nommés conjointement par le parti au pouvoir et par l'opposition officielle,

- chaque candidat à une élection devrait nommer un agent officiel responsable des dépenses électorales; cette obligation s'appliquerait aussi aux partis politiques,
- on limiterait les dépenses électorales,
- un candidat ayant obtenu 20 % du vote obtiendrait un remboursement pour une partie des dépenses encourues.

En 1970, le premier ministre Bourassa fit amender l'article 80 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (la constitution canadienne de l'époque) afin d'éliminer les «comtés protégés». Ce changement permit au gouvernement de proposer, en 1971, une loi créant la Commission permanente de la réforme des districts électoraux. Cette commission, formée de trois membres, avait la responsabilité d'établir la délimitation des circonscriptions électorales, selon des critères établis par la loi.


Première session, vingt-septième Législature, 12 Elizabeth II, 1963
First Session, Twenty-Seventh Legislature, 12 Elizabeth II, 1963

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC
LEGISLATIVE ASSEMBLY OF QUÉBEC

BILL 15

Loi électorale de Québec
Quebec Election Act

TEL QU'ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE LE 14 JUIN 1963
AS PASSED BY THE LEGISLATIVE ASSEMBLY, JUNE 14th, 1963

Sanctioned, le 10 JUIN 1963
Assented to, the

Administrateur
Administrator

QUÉBEC
L'IMPRIMERIE DE LA BRISE
ROCH LEFEBVRE
QUEBEC'S PRINTER
1963

Copie sanctionnée du projet de loi 15 – Loi électorale de Québec, 1963. La nouvelle loi ramène notamment l'âge électoral à 18 ans.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, 150 D'HISTOIRE



Copie sanctionnée du projet de loi 80 – Loi de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux, 1971.

Quelques années plus tard, M. Bourassa déposa un avant-projet de loi sur le financement des partis politiques. Malheureusement, cette réforme ne put être adoptée, puisqu'une élection fut déclenchée en 1976.

Le gouvernement Bourassa, entre 1985 et 1994, fit adopter plusieurs amendements législatifs afin d'améliorer le processus électoral. À titre d'exemple, la période électorale fut écourtée, la nomination des directeurs de scrutin dut se faire pour une période déterminée et le financement d'une campagne à la direction d'un parti politique fut encadré.

Sous Jean Charest, d'autres modifications à la Loi électorale furent adoptées par l'Assemblée nationale. En outre, la limite de la contribution financière d'un électeur fut ramenée de 3 000 \$ à 1 000 \$ par année et les pouvoirs de contrôle du Directeur général des élections furent renforcés.

En ce 150^e anniversaire de la création de ce parti, il m'apparaissait pertinent de saluer quelques gestes qui ont milité en faveur d'une démocratie améliorée, autant au Québec qu'au sein de ses propres structures.

■ Ronald Poupart

Conseiller politique auprès de Robert Bourassa et Jean Charest



«(...) nous faillirions à notre mandat – si aucune vue d'ensemble ne permettait de guider les décisions à prendre .¹»

Jean Lesage

Le gouvernement, de plus, vise à rendre service. Son but n'est pas d'accumuler des profits, ni de vendre, ni d'acheter. Il est là pour donner à la population les instruments que celle-ci désire pour s'acquitter des tâches qu'elle s'est fixées.

À cause donc de sa nature propre et de ses fonctions, le gouvernement doit lui aussi, peut-être plus que l'entreprise privée, connaître la réalité et prévoir le cours de son action. Il doit se donner les cadres administratifs les plus efficaces et établir une priorité entre les besoins qu'il doit satisfaire et les objectifs qu'il doit réaliser. En d'autres termes, il lui est interdit de marcher à l'aveuglette et de résoudre les problèmes au jour le jour, à mesure qu'ils se présentent. Il faillirait à sa tâche, nous faillirions à notre mandat – si aucune vue d'ensemble ne permettait de guider les décisions à prendre.

1 Extrait d'un discours prononcé devant la Chambre de commerce de Québec, le 7 décembre 1961. *Jean Lesage vous parle : les grands discours de la Révolution tranquille*, choix et présentation par Denis Monière et Jean-François Simard, Presses de l'Université Laval, 2017, p. 136.

PLACE AUX CÉLÉBRATIONS DU 225^E ANNIVERSAIRE DES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC



L'année 2017 marque le 225^e anniversaire de la naissance de nos institutions parlementaires. C'est en effet en 1792 que se tiennent les premières élections générales au Bas-Canada et qu'un système parlementaire québécois prend forme. Pour faire redécouvrir cette importante page d'histoire, j'ai eu l'honneur de présider un comité de députés chargé de proposer une programmation originale et diversifiée. C'est avec plaisir que je vous présente les deux événements phares de ces commémorations, qui s'échelonnent du 4 avril 2017 au 4 avril 2018.

1792. LA NAISSANCE D'UN PARLEMENT

À travers des dizaines d'artefacts rares et précieux, une ligne du temps et des capsules vidéo, cette exposition jette un regard neuf sur



L'exposition : *1792. La naissance d'un Parlement* présentée jusqu'au 4 avril 2018 à l'hôtel du Parlement. Exposition virtuelle sur le site Internet de l'Assemblée nationale.



François Gendron

l'histoire parlementaire du Bas-Canada et les grands débats qui ont jalonné les années 1792 à 1841. On y présente l'émergence de la ville de Québec comme capitale parlementaire. On comprend aussi le mouvement de réformes amorcé par les députés de l'époque est à l'origine des pratiques parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec.

Parmi les pièces d'exception qui y sont exposées, les visiteurs pourront contempler l'exemplaire original de la première bande dessinée francophone au monde. Fait intéressant, cet imprimé intitulé *À tous les électeurs* trouve son origine à Québec lors de la campagne électorale de 1792. Il avait pour objet de soutenir la candidature des marchands dans le comté de la Haute-Ville de Québec. Les deux initiateurs de cette bande dessinée, William Grant et Mathew Macnider, feront d'ailleurs partie de la première cohorte de députés.



À tous les électeurs. Imprimée à Québec par Samuel Neilson en 1792, cette bande dessinée pourrait être de l'œuvre du graveur d'origine allemande John George Hochstetter.

Les visiteurs pourront également y découvrir des procès-verbaux manuscrits de la session parlementaire de 1792-1793, le règlement de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada de 1793 et une copie originale des 92 Résolutions.

1792 : À MAIN LEVÉE



Le recueil *1792 : à main levée* est offert à la Boutique de l'Assemblée nationale, en librairie et sur le site Internet des Publications du Québec.

L'Assemblée nationale s'est inspirée du placard *À tous les électeurs* pour publier, 225 ans plus tard, un recueil de bandes dessinées, qui nous fait revivre les premiers pas de notre démocratie. À travers le regard de quatre bédéistes de talent, *1792 : à main levée* met en scène des moments charnières de notre histoire politique et

parlementaire : les premières élections générales de 1792, le débat sur les langues, l'engagement politique de Pierre-Stanislas Bédard et l'adoption des 92 Résolutions.

Les bédéistes Vincent Giard, Réal Godbout, VAN (Vanessa Lalonde) et VoRo (Vincent Rioux) réussissent, chacun à leur manière, à illustrer ces épisodes marquants avec émotions, rebondissements et intensité. Il en résulte une œuvre audacieuse et fascinante. Des textes historiques, des images d'archives et des croquis complètent cet ouvrage.

Durant l'année, les auteurs de *1792 : à main levée* feront également découvrir au public les étapes qui ont mené à la réalisation de ce recueil. Les dates des conférences seront annoncées sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

D'autres activités commémoratives compléteront la programmation du 225^e anniversaire de nos institutions parlementaires, dont la réalisation de quatre nouvelles gravures dans les boiseries de l'hôtel du Parlement en décembre 2017. Vous pouvez en savoir plus sur les festivités en consultant le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assnat.qc.ca/225.

En 2017, je vous invite à redécouvrir cette page d'histoire et à participer en grand nombre aux commémorations. Ensemble, célébrons notre démocratie!

■ François Gendron

Vice-président de l'Assemblée nationale et président du Comité de commémoration du 225^e anniversaire des institutions parlementaires

CES FEMMES QUI ONT FONDÉ LA NOUVELLE-FRANCE

Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et Marie Guyart, devenue Marie de l'Incarnation, ont tenu un rôle déterminant dans l'avènement de la Nouvelle-France. Alors que Montréal célèbre le 375^e anniversaire de sa fondation, il importe de se rappeler que des femmes courageuses et déterminées ont contribué à l'édification de cette nouvelle société.

MARIE GUYART (1599-1672)

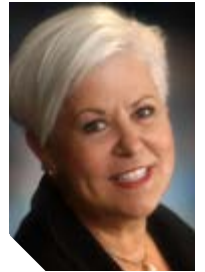
Sous l'impulsion de Marie de l'Incarnation, l'ordre des Ursulines de Québec diffèrera profondément de ce qu'il était en France. « Là-bas, écrit Dom Guy-Marie Oury, les religieuses se vouaient en priorité à l'éducation des filles de la bourgeoisie et de la noblesse, pensionnaires accueillies à l'intérieur de la clôture et demeurant au couvent tout le temps de la formation¹. »

Beaucoup de noms marquants de l'histoire de la Nouvelle-France recevront ainsi leur formation des Ursulines, sans égard à leur origine sociale, notamment Marie Morin, contemporaine de Jeanne-Mance et première annaliste des Hospitalières de Montréal, Marguerite de la Jemmeray, devenue mère d'Youville, fondatrice des Soeurs grises, Jeanne Leber et tant d'autres.

De plus, Marie de l'Incarnation aura mis à profit sa maîtrise de la technique et son très grand talent dans l'art de la broderie, de la dorure, de la peinture, de l'architecture, de la sculpture et de la dentelle. Elle a ainsi travaillé, et fait travailler des collaboratrices, au profit de la subsistance de sa communauté et au bénéfice du linge d'autel et de l'ornementation des lieux de culte. Elle aura laissé 13 000 lettres qu'elle a écrites, dont plusieurs décrivent avec perspicacité les commencements de la société naissante, de même que huit ouvrages majeurs d'écrits spirituels.

JEANNE MANCE (1606-1673)

Parmi toutes les qualités reconnues à Jeanne Mance, outre sa dignité, sa piété et son courage qui imposaient le respect, il y a sa force de conviction et son éloquence naturelle qui lui auront permis de convaincre et de se faire des alliés dans les périodes de grande adversité. Grâce aux hautes relations de son cousin Nicolas Dolebeau, elle établira à Paris un réseau de contacts de femmes de la noblesse qui porteront assistance à Montréal dans les périodes difficiles, notamment Madame de Bullion, avec qui elle était liée d'amitié. Cette dernière lui proposera de fonder un hôpital, ce que Jeanne acceptera, après mûres réflexions. Un contrat sera ensuite rédigé. Il garantissait un don de 22 000 livres et l'anonymat de la donatrice. Dès 1644, deux ans après son arrivée à Montréal, Jeanne fera construire un hôpital provisoire de soixante pieds sur vingt-quatre, une grange, une étable, et fera venir quantité d'ameublements, de médicaments et d'animaux domestiques en faveur des malades. Ses dons d'infirmière étaient très appréciés, « elle savait traiter avec grande habileté les maladies et les blessures auxquelles elle n'avait jamais eu à faire face avant son arrivée » écrit Patricia Simpson².



Louise Harel



Jeanne Mance.

Dessin tiré de Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, 1608-1880
tome 1, Montréal, 1882

1 Dom Guy-Marie Oury o.s.b., *Les Ursulines de Québec*. 1639-1953, Sillery, Éditions du Septentrion, 1999.

2 Patricia Simpson, *Marguerite Bourgeoys. L'audace des commencements*, Montréal, Éditions Fides, 2009.

Jeanne Mance inspire confiance. Elle jouera un rôle exceptionnel en tant que femme, comme administratrice des provisions et responsable des finances de Ville-Marie. Ses initiatives, autant que sa diplomatie, lui permettront à plusieurs reprises de sauver Montréal de l'anéantissement. Dans une ultime tentative pour sauver la colonie, en péril à la suite des attaques iroquoises, elle offrira à Maisonneuve, en 1651, les 22 000 livres de sa bienfaitrice pour qu'il aille en France recruter des colons, ce qui donnera lieu à ce qu'on appellera plus tard « la Grande Recrue ».

Cela illustre la profonde amitié et de la confiance réciproque qui ont lié, leur vie durant, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et Paul Chomedey de Maisonneuve, tous trois originaire de Champagne.

Jeanne Mance effectua trois voyages épuisants en France. Le premier, en 1649, visa à solliciter de nouveaux fonds pour Montréal et à raffermir l'implication des membres de la Société de Notre-Dame au sein d'un contrat « en bonne forme ». Le second, en 1658, avec sa compagne et amie Marguerite Bourgeoys, permit de ramener des Hospitalières de la Flèche à son hôpital, de recruter des colons et d'obtenir des soins médicaux à la suite d'une fracture du bras qui lui occasionnait de grandes souffrances. Finalement, le voyage de 1662 eut pour but d'obtenir le transfert de la responsabilité de la Société de Notre-Dame de Montréal, moribonde et grevée de dettes, à la Société de Saint-Sulpice.

En conclusion, les historiens s'accordent à considérer le rôle de Jeanne Mance comme déterminant dans la fondation de Ville-Marie. Le document fondateur intitulé *Les véritables motifs des Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal*, dont l'auteur aurait été Jean Jacques Olier, traite d'ailleurs Maisonneuve et Jeanne -Mance comme des égaux. Cette colonie d'inspiration religieuse, qui aura refusé jusqu'à la fin de bénéficier des revenus du commerce de fourrures, jouissait d'une totale

autonomie, précise le document. Elle sera certes considérée avec suspicion pour ne pas dire hostilité à Québec, jusqu'en 1663, date de son intégration administrative et ecclésiastique complète à la Nouvelle-France.

MARGUERITE BOURGEOYS (1620-1700)

Lors de son départ de France en 1653, mise simplement et faisant une partie de la route seule pour rejoindre le lieu d'embarquement, Marguerite fut en butte « aux difficultés inhérentes à sa condition de femme voyageant seule ». Elle décrira d'ailleurs les assauts qu'elle réussira à contrer par son bon sens et sa débrouillardise.



Fonds Assemblée nationale du Québec. Photographie : Renaud Philippe

Statues de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoys sur la façade de l'hôtel du Parlement.

Ce premier voyage fut assombri par des avaries de toutes sortes, sans compter une grave épidémie qui fit huit morts. « Elle les a tous servis en qualité d'infirmière avec un soin indicible », écrira Dollier de Casson, son contemporain. En l'absence d'un prêtre sur le bateau, elle organise des rites funéraires décents et, à l'arrivée, elle demeura à Québec pour soigner ceux qui étaient trop malades pour entreprendre, avec Maisonneuve, le voyage à Ville-Marie.

Cette expérience commune avec le contingent de la Grande Recrue créera, par la suite, des liens indissociables entre Marguerite Bourgeoys et la population de Ville-Marie, dont elle connaissait « les joies, les luttes et les souffrances ». Elle accueillera ses premiers écoliers dans son établie-école seulement cinq ans après son arrivée. « La vie est si précaire à Ville-Marie et la mortalité infantile est si grande qu'on a été environ huit années que l'on ne pouvait point élever d'enfants ». Elle prend alors en charge le premier enfant qui ait survécu dans la colonie, Jeanne Loysel, âgée de quatre ans et demi, jusqu'au mariage de celle-ci.

En 1658, elle accompagnera en France Jeanne Mance, alors souffrante, et ira à Troyes, sa ville natale, chercher des compagnes. Soeur Patricia Simpson écrira à ce sujet : « dès le début, il était essentiel pour Marguerite que (sa) communauté ne dépende pas de riches bienfaiteurs ou bienfaitrices, ni des dots apportées par ses membres, mais que, comme les colons de Montréal parmi lesquels les soeurs vivaient, elles travaillent de leurs mains pour gagner leur vie ».

Elle aura eu de son vivant une réputation de bonté indéfectible et d'amabilité; on reconnaissait aussi son grand sens de l'humour. Au surplus, elle rejetait toute marque d'honneur pour elle et pour sa congrégation, contrairement aux coutumes et usages de son temps, obsédés par les questions de préséance, qui accordaient beaucoup d'importance au titre, au rang et aux prérogatives.

Les idées maîtresses de Marguerite, révolutionnaires pour l'époque, sur l'importance du rôle de la femme dans la famille, dans l'église et dans la société tout entière, son ouverture d'esprit à l'égard de méthodes d'enseignement reposant sur la collaboration, trouvent certainement leurs sources lors de son passage comme élève de la Congrégation de Notre-Dame de Troyes. Elle aura cependant amené ces idées, au sein de sa propre communauté, à un niveau d'application sans précédent. Le collectif Clio écrit à ce sujet : « On réalise mal aujourd'hui ce que représente d'innovations hardies cette communauté séculière qui doit travailler pour sa propre subsistance, qui porte un costume laïque, qui établit les principes d'une pédagogie avant-gardiste. Marguerite Bourgeoys préconisait (...) l'instruction gratuite, l'éducation des filles (...) l'apprentissage de la lecture à partir du français et non pas du latin, ce qui est une audacieuse innovation à l'époque³ ». Marguerite connaîtra parfois des difficultés à faire partager ses initiatives par ses premières compagnes, notamment l'accueil et l'hébergement qu'elle offrira à l'arrivée des Filles du roi. Enfin la reconnaissance civile officielle de la communauté sera accordée par lettres patentes en 1671, alors que l'approbation canonique viendra à la fin du siècle, en 1698, deux ans avant sa mort.

ELLES INSPIRENT

Comme on l'a vu, ces trois femmes d'exception ont joué un rôle de premier plan dans l'édification de la colonie naissante. Encore aujourd'hui, elles peuvent inspirer toutes les femmes, et aussi tous les hommes, qui choisissent de s'engager dans le service public.

■ Louise Harel

Députée de Maisonneuve (1981-1989)
et d'Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008)

3 Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992 [Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart].



Denis Pepin



PUBLICATION DU RÉPERTOIRE DU FONDS D'ARCHIVES JACQUES PARIZEAU, DÉPUTÉ DE L'ASSOMPTION

En 1996, Archives Lanaudière acquiert le fonds d'archives d'un homme qui a marqué le comté de L'Assomption et, bien sûr, le Québec tout entier. Jacques Parizeau, qui fut député de L'Assomption, aura accumulé près de 15 mètres linéaires de documents qui témoignent des différentes activités politiques auxquelles il a participé en tant que député. En outre, parmi ces activités, nous sommes fiers de rappeler l'inauguration du Centre régional d'archives de Lanaudière, situé à L'Assomption, le 28 octobre 1994.

Les documents de ce fonds d'archives contiennent différents dossiers relatifs aux activités politiques, culturelles, sociales et économiques sur lesquelles Jacques Parizeau s'est penché durant son mandat.

Acteur de premier plan de la politique québécoise, ministre des Finances, premier ministre du Québec, monsieur Parizeau était préoccupé par le devenir du Québec. Il était aussi conscient de l'importance des éléments d'archives, témoins du passé collectif, qui guident nos concitoyens afin de mieux étudier et



Fonds P0100-0121, Archives Lanaudière, inauguration du Centre d'archives régional d'archives de Lanaudière, 28 octobre 1994

Coupe du ruban, de gauche à droite, Jacques Parizeau, Lisette Lapointe, Normand Therrien, Denise Larouche.

comprendre les petits et grands moments qui ont marqué notre histoire. Pour ces motifs, monsieur Jacques Parizeau a cédé ses archives de député à Archives Lanaudière, dont la dénomination était alors le Centre régional d'archives de Lanaudière.

L'objectif de la publication et du lancement du répertoire, à la fin du printemps 2017, vise à rendre plus accessible et à mettre en valeur le fonds d'archives de Jacques Parizeau.

Archives Lanaudière est fier de mettre en évidence les éléments de ce fonds d'archives unique et inédit, afin que le public ait accès à diverses facettes, souvent méconnues, du travail du député Parizeau.

■ Denis Pepin

Directeur général
Archives Lanaudière

<http://www.archives-lanaudiere.com>

Fonds P0100-0116, Archives Lanaudière, inauguration du Centre d'archives régional d'archives de Lanaudière, 28 octobre 1994



Allocution de Jacques Parizeau.

Les carrefours de ma vie

Chantale Potvin

Le cadeau d'une vie

Pour tout dire, le chemin de ma vie a été ensemencé de rencontres extraordinaires et j'ai su cueillir les magnifiques fleurs du savoir qui poussaient devant mes pas.

Ma biographie est dédiée à mon épouse, Nicole Desbiens, à mes enfants, à mes petits-enfants et à tous ceux qui suivront. En toute transparence, je raconte mes ancêtres et mes premières années dans une famille au sein de laquelle je fus l'aîné d'une famille de douze enfants. Je confie également la fin de mes études et le fait que j'ai fréquenté l'université de la vie. Je retrace les années de l'entreprise familiale et celles qui ont suivi alors que j'ai choisi de m'envoler vers mes propres affaires. De plus, je salue tous ces gens qui ont été significatifs pour ma réussite.

En plus de partager mes passions comme l'art, la moto, la chasse et la pêche, je cause de religion, de valeurs et de mes philosophies professionnelle, personnelle et familiale. J'ose même parler d'un danger qui me guettait : le jeu.

Évidemment, c'était un incontournable : mes années en politique! Je trace ainsi le bilan de ce que j'ai vécu à titre de député et de ministre dans le parti de Robert Bourassa. J'en garde d'ailleurs d'excellents souvenirs. «En politique, il est important de savoir deux choses : il faut savoir quand entrer et il faut savoir quand sortir. J'ai eu le privilège de pouvoir choisir les deux », me suis-je exclamé au fil de mes confidences.

En avouant avoir été très heureux, je termine ce bouquin avec une note d'espoir. «Selon moi, il faut faire en sorte d'être prêt et je crois aussi que des choses se passent après la mort. Je ne peux présumer de rien, mais je suppose qu'il faut être humble et espérer. La religion nous donne l'espoir. Sans espoir, nous sommes des chiens abandonnés qui meurent. Pour ma part, j'en ai beaucoup», lit-on à la dernière page de ce livre qui aura été l'un des plus beaux cadeaux que je me serai offerts.

■ **Gaston Blackburn**, député de Roberval (1988-1994)



Le gouvernement Lévesque, tome 1 :

De la genèse du PQ au 15 novembre 1976, par Jean-Charles Panneton

Les éditions du Septentrion, novembre 2016, 360 pages.

Le gouvernement Lévesque est l'un des gouvernements les plus marquants de l'histoire contemporaine du Québec. Son premier mandat est très souvent comparé à celui de Jean Lesage et à la Révolution tranquille. Dans ce premier tome, on assiste à l'émergence d'une vedette politique, René Lévesque, alors qu'il occupait les fonctions de ministre des Richesses naturelles dans cette « équipe du tonnerre ». Bien que turbulent, transgressant très souvent la solidarité ministérielle, il parvient, en une année, à mener à bien son projet d'étatisation des 11 grandes compagnies privées d'électricité. Si René Lévesque était déjà connu des Québécois grâce à sa présence au petit écran, l'homme prend dès lors une stature imposante en devenant le père de la nationalisation.



L'évolution de sa pensée sur l'avenir du Québec, qui débouche sur le concept de la souveraineté-association, l'amène à quitter le Parti libéral du Québec et à fonder le Mouvement souveraineté-association, puis le Parti québécois, ralliant au passage et sous une même bannière les nationalistes et les indépendantistes issus de différentes mouvances idéologiques. À la tête du premier véritable parti de masse de l'histoire du Québec, René Lévesque doit composer avec une culture de démocratie et de délibérations et jouer sur les rivalités, les alliances et les neutralités de cette vaste coalition. Soutenu par la formidable machine électorale péquiste, il va remporter, dans une ambiance euphorique, les élections générales du 15 novembre 1976.

- **René Lévesque**, premier ministre du Québec de 1976 à 1985



Jean Lesage vous parle : les grands discours de la Révolution tranquille
Choix et présentation par Denis Monière et Jean-François Simard,
préface de Raymond Garneau

Les Presses de l'Université Laval, 2017, 387 pages.

Jean Lesage. Aujourd'hui encore, son nom inspire. Dire qu'il fait figure de symbole ne serait pas suffisant. Notre imaginaire collectif lui attribue un statut quasi mythique. Chef de file de « l'équipe du tonnerre », il aura à jamais transformé la société québécoise. Dans l'histoire nationale du Québec, peu de premiers ministres peuvent se targuer d'un héritage aussi riche et durable que celui qu'il a laissé.

À l'occasion du 150^e anniversaire du Parti libéral, la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ) a rassemblé les plus grands discours prononcés par l'un des plus brillants orateurs québécois du XX^e siècle.

Cette anthologie nous rappelle à quel point il est impossible de faire référence à l'architecture contemporaine du modèle québécois sans tôt ou tard faire référence au gouvernement dont il fut responsable de 1960 à 1966. Les écrits de Jean Lesage nous ramènent à la genèse de l'État, force motrice de la Révolution tranquille. Ils nous permettent de revisiter les débats qui ont permis aux Québécois de construire un État moderne.

- **Jean Lesage**, premier ministre du Québec de 1960 à 1966
- **Jean-François Simard**, député de Montmorency (1998-2003)
- **Raymond Garneau**, député de Jean-Talon (1970-1978)

La description de ces ouvrages est celle des éditeurs et n'engage pas la rédaction de la publication de l'Amicale des anciens parlementaires, *Le temps de parole*.

Oui à la Matapédia, par Léopold Marquis

Les Éditions de la Francophonie, Avril 2017, 272 pages

Léopold Marquis, député de Matapédia à l'Assemblée nationale de Québec de 1976 à 1985, homme intègre et dévoué, a toujours travaillé pour le mieux-être des gens de son milieu. Tenace et agressif au besoin, il a, au cours de ses mandats, contribué à doter l'ensemble des municipalités de la Matapédia et de la Mitis d'équipements communautaires, tel que le Centre récréatif d'Amqui.

Mais c'est sur le plan du développement économique qu'il a réussi son meilleur coup. En effet, peu de gens savent qu'il a joué un rôle important, voire déterminant, dans l'implantation de l'usine Panval à Sayabec, joyau industriel qui fait aujourd'hui la fierté de tous les Matapédiens. Ce qui lui valut d'être traité par René Lévesque de « tête de mule ».

« Dans l'un de mes billets, j'ai décrit Léopold Marquis comme l'homme politique le plus aimable que j'ai rencontré au cours de ma carrière de journaliste. Je l'ai écrit et je le répète ce soir avec beaucoup de sincérité. Léopold Marquis a donné ses lettres de noblesse à cette profession décriée par l'ensemble des citoyens. » (Roger Boudreau, journaliste)

■ **Léopold Marquis**, député de Matapédia (1976-1985)



Le Sens du devoir, par Lise Payette

Chroniques

Éditions Québec-Amérique, septembre 2016, 328 pages.

Quand Lise Payette se vit confier dans les années 1970 le difficile mandat de réformer, en tant que ministre, l'assurance automobile au Québec, elle devint rapidement, de son propre témoignage, incollable sur la question. Confrontée à l'aliénation et à la mauvaise foi de l'Assemblée nationale durant cette même période, elle n'éprouva aucune réticence à critiquer publiquement l'atmosphère du Salon bleu, au risque de se gagner quelques inimitiés au sein de ses collègues d'alors. Longtemps, par la suite, dut-elle essayer les conséquences de sa franchise d'alors; mais cela allait devenir la marque de son fort caractère. Jamais elle n'accepta de se taire pour épargner les douces sensibilités de ses détracteurs, surtout lorsqu'il y avait péril en la demeure.

Scénariste, chroniqueuse, animatrice, politicienne : Lise Payette n'a jamais été connue pour mâcher ses mots. En l'espace de cent chroniques (ou presque), on retrouve ici toute la verve avec laquelle elle a su, dans les pages du *Devoir*, s'emparer du crachoir pour dénoncer les puissants et faire valoir les droits de tant de minorités : les femmes, les peu nantis, le « petit peuple » et, bien sûr, son Québécois chéri, citoyen d'un pays à venir...

■ **Lise Payette**, députée de Dorion (1976-1981)





Serge Geoffrion

INSTITUT JEAN-GARON : PENSER, CULTIVER, DIFFUSER, NOURRIR

La création de l'Institut Jean-Garon, en novembre 2016, rend évidemment hommage à notre ancien collègue de Lévis, mais elle entend surtout contribuer activement à la définition et à l'évolution des politiques agroalimentaires. L'organisme se veut un lieu de partage des connaissances, de réflexion et de débat portant sur les grands enjeux du secteur agroalimentaire québécois.

En effet, pour M. Jean Pronovost, le président de son conseil d'administration, le nouvel institut veut perpétuer la mission que s'était donnée Jean Garon pendant ses neuf années d'exercice comme ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de 1976 à 1985. Les objectifs étaient et demeurent, par le biais de l'institut, d'augmenter l'autosuffisance alimentaire des Québécois en développant une production agroalimentaire de qualité et diversifiée, d'assurer le mieux-être et la prospérité de celles et ceux qui y travaillent et d'augmenter la richesse collective des Québécoises et des Québécois en exploitant le plein potentiel de notre agriculture et de notre industrie agroalimentaire.

Fort d'un conseil d'administration composé de personnalités provenant de divers horizons, l'Institut Jean-Garon s'appuie sur trois comités (recherche, financement et communications) pour garantir, selon Jean Pronovost, la qualité des données et analyses



Fonds Assemblée nationale du Québec. Photographie : Kadir

Jean Garon a été ministre de l'Agriculture de 1976 à 1985. Photographie officielle, 1981.

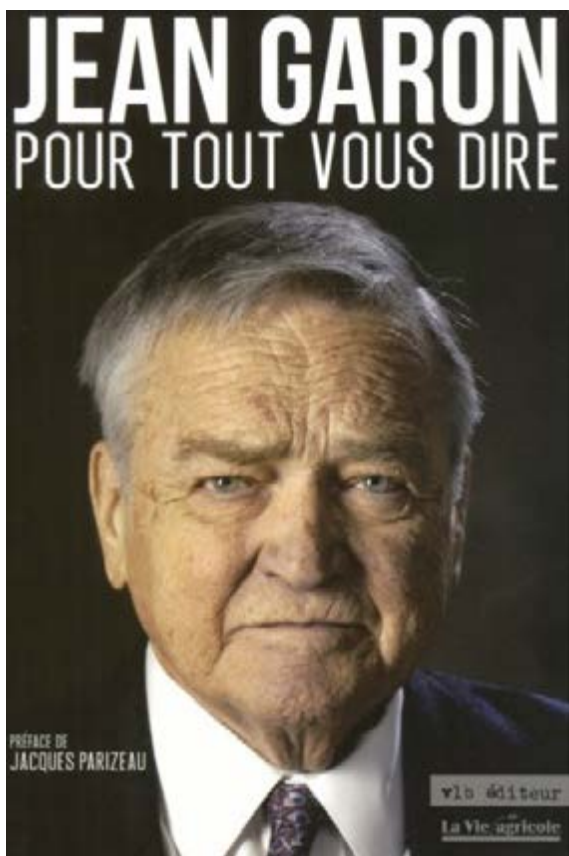
utilisées dans les débats, la viabilité de l'institut grâce à un financement adéquat et la diffusion, en les vulgarisant auprès de larges publics, des sujets qui seront traités.

Les premiers thèmes abordés au cours des prochains mois porteront sur la gestion de l'offre, notamment dans l'industrie laitière, sur la définition et le rôle de la ferme familiale, sur des enjeux de gouvernance dans le monde agricole et finalement sur la sous-utilisation du territoire agricole.

POUR TOUT VOUS DIRE

Une année avant son décès, survenu le 1^{er} juillet 2014, l'ex-député de Lévis, qui fut élu sans interruption de 1976 à 1998, avait publié son autobiographie en collaboration avec Simon Bégin, son ami et bras droit de toujours.

Intitulé *Pour tout vous dire*, le volume relate le parcours hors du commun d'un militant de la souveraineté du Québec, mais également celui d'une carrière politique marquée par son passage à la tête du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



« On a dit de Jean Garon qu’il avait été le meilleur des ministres de l’Agriculture que le Québec a connus. Au vu des résultats obtenus, on n’en doute pas un instant », a écrit l’ancien premier Jacques Parizeau dans la préface du livre de ce fils de Saint-Michel-de-Bellechasse.

De son père, il dira : « Je dois beaucoup de mes valeurs à Emmanuel Garon, et il est aussi l’inspirateur d’une méthode de travail que j’ai amplement utilisée comme militant, député et dans mes fonctions ministérielles. Elle est simple: écouter et réfléchir, encore et toujours, autant de fois que nécessaire pour avoir des options claires, décider, et agir en gardant le cap sur l’objectif tout en validant ses choix à l’épreuve des résultats le plus souvent possible ».

Des années plus tard, alors ministre du gouvernement de René Lévesque, il mettra en pratique cette parole pour faire de l’autosuffisance alimentaire du Québec un objectif national.

« Pour chapeauter tout cela, précise-t-il, il fallait un but, une vision que tous ceux et celles qui étaient appelés à mettre l’épaule à la roue pouvaient partager ». Cet objectif de l’autosuffisance alimentaire, il l’a martelé sur toutes les tribunes, dans toutes les régions, les villes et villages du Québec.

Qu’il s’agisse de son combat pour la souveraineté ou de celui qu’il a mené pour promouvoir et consolider le secteur agricole au Québec, il disait souvent « que le succès est toujours le fruit du dernier essai ».

Le chapitre consacré à l’adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole et la création de la Commission de protection du territoire agricole est d’ailleurs une parfaite illustration du travail acharné (certains diront de la méthode) de Jean Garon pour en arriver, en 1980, à protéger les zones agricoles de 1 473 municipalités et de seize territoires.

Malgré tous les succès obtenus et les hommages reçus pour souligner sa détermination à « nourrir le Québec », Jean Garon dira d’emblée, dans les premières pages de cet ouvrage, que le titre dont il est le plus fier est celui de « militant ».

« Être un militant, pour moi, écrit-il, c’est d’avoir des convictions et le courage de les défendre (...) Elles sont l’ingrédient essentiel d’un véritable engagement politique ».

La force de ses convictions aura donné au Québec moderne un grand homme d’État et, comme l’a souligné son collaborateur Simon Bégin au journal *La Vie agricole*, un grand artiste de la politique. « L’émotion qu’a créée son départ est à la mesure du grand vide qu’il laisse », dira-t-il à l’annonce de son décès.

■ **Serge Geoffrion**
Député de La Prairie (1998-2003)



Jean Cournoyer

LA MÉMOIRE DU QUÉBEC

Je suis un amateur de mots croisés. Chaque week-end, pendant de nombreuses années, je prenais plaisir à réussir la Grille des mordus que composait alors Maurice Hannequart pour le quotidien *La Presse* de Montréal. Au fil des semaines, j'en étais venu à connaître plusieurs petites communes d'Europe et plusieurs personnages plus ou moins familiers

dont monsieur Hannequart publiait la photo au centre de sa grille.

Un jour, il y a près d'une quarantaine d'années, je me suis demandé pourquoi je n'y rencontrais que rarement des noms de personnages ou de lieux québécois ou canadiens. Monsieur Hannequart m'a expliqué qu'une grille devait bénéficier de sources d'information amplement répandues comme le sont les dictionnaires. Il me dit que tous ses personnages se trouvaient, à l'époque, dans le dictionnaire Larousse qui commanditait sa grille. Le Larousse et le Robert étant des dictionnaires destinés à la francophonie entière, il va de soi que l'inclusion des noms de personnages et de lieux géographiques exige un certain niveau d'importance dans le vaste ensemble francophone.

Par exemple, si les noms des premiers ministres francophones du Canada pouvaient y être inclus, on ne pouvait que rarement y trouver celui des premiers ministres du Québec. De même, si les noms des grandes villes canadiennes y apparaissaient, il n'en allait pas de même des villes et villages intéressants pour le petit marché québécois, mais peu importants pour celui de la grande francophonie. Comme il n'y avait pas de dictionnaire des noms propres exclusivement québécois, j'ai décidé d'en faire un. Mais par où commencer et comment procéder?

LES DÉPUTÉS, LES JUGES, LES ÉVÊQUES, ETC.

Le juge Ignace J. Deslauriers de la Cour supérieure du Québec avait écrit un recueil comportant les noms et un aperçu historique de chacun des juges

de nos tribunaux. L'Assemblée nationale avait commandité un recueil qui faisait la même chose dans le cas des députés qui avaient été élus depuis 1792. *Le Dictionnaire Biographique du Canada* en était à son douzième volume. J'ai donc décidé de puiser à ces sources les éléments que je jugeais essentiels et de les fondre en un seul livre plus simple, mais assurément moins complet que ces ouvrages spécialisés. J'ai commencé par résumer les curriculum vitæ des députés, j'y ai ensuite inséré ceux des juges, des évêques et autres personnages de l'histoire du Québec.

Puis ce furent les noms de personnes qui avaient fait leur marque dans les domaines littéraires ou artistiques. Pour ce faire, je me suis inspiré des listes de récipiendaires québécois des divers prix décernés chaque année par les gouvernements et les institutions spécialisées.

C'est dans le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* de Réginald Hamel, John E. Hare et Paul Wyczynski, que j'ai puisé les informations nécessaires à l'inclusion des écrivains cités. Les autres, comme les artistes, architectes, ingénieurs et autres scientifiques ont été glanés un peu partout, au fur et à mesure de mes lectures. Ensuite ce furent les gagnants de trophées de la Ligue nationale de hockey ou de médailles olympiques, etc.

LES LIEUX

Comme j'indiquais les lieux de naissance de ces personnages, je me suis dit que le lecteur serait sans doute heureux de situer géographiquement et historiquement ces endroits du Québec qui avaient vu naître ceux dont les noms étaient cités dans ce dictionnaire. Michelle Dufresne, mon épouse en premières noces, à qui je dois les références aux seigneuries de Nouvelle-France, avait hérité de sa grand-mère le *Dictionnaire historique et géographique des paroisses missions et municipalités de la province de Québec*, publié en 1925 par Hormisdas Magnan. C'est donc chez Magnan que j'ai puisé les

premières descriptions et la toponymie de ces lieux géographiques. Comme j'indiquais les circonscriptions électorales fédérales et provinciales représentées par les députés, j'ai jugé utile d'énumérer pour chacune d'elles la liste des députés qui l'avaient représentée soit à l'Assemblée nationale, soit à la Chambre des communes.

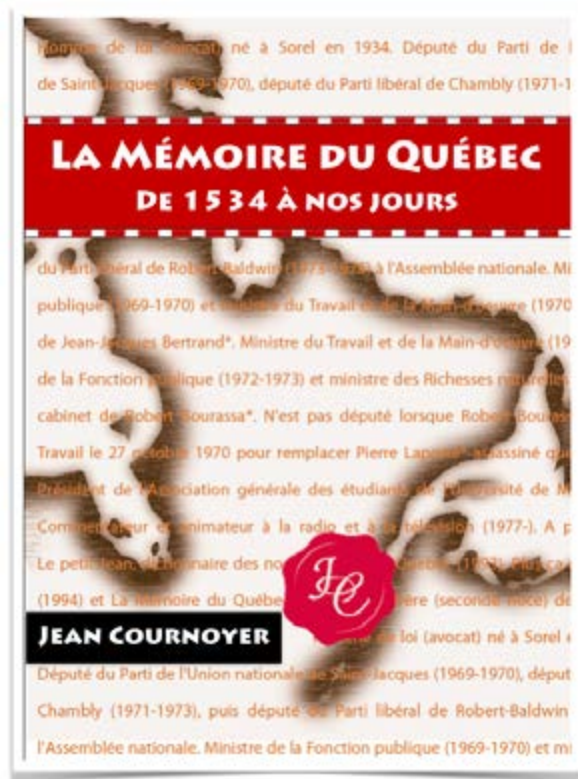
LE PETIT JEAN

Pour parodier *Le petit Robert*, j'ai appelé mon œuvre *Le petit Jean : dictionnaire des noms propres du Québec*, que Les Éditions internationales Alain Stanké acceptèrent de publier en 1993, environ 15 ans après le début de mes travaux. Il contenait environ 6 000 noms répartis sur 951 pages. En près d'un an, plus de 17 000 exemplaires ont été distribués. Mais la passion qui m'avait jusque-là animé fut encore attisée par les remarques des utilisateurs, leurs demandes de corrections et les additions qu'ils ont souhaitées.

Deux élections générales sont tenues à l'intérieur d'une période de quatre ans, donc deux groupes de nouveaux députés viennent encore augmenter la taille du dictionnaire.

Chaque année le personnel judiciaire se renouvelle, des nouveaux lauréats de prix et de distinctions s'ajoutent, des trophées sont remportés par de nouveaux athlètes, etc. Tous les deux ans, des Jeux olympiques sont présentés et enrichissent la liste des Québécois qui s'y méritent des médailles. Chaque jour, des événements surgissent qui méritent d'être signalés dans chacune des municipalités du Québec.

Si le nom d'une personne se trouve dans le dictionnaire pour l'une des raisons énumérées ci haut, je me suis dit qu'il serait peut-être intéressant pour nos lecteurs d'ajouter au *Petit Jean* le nom du premier homme qui avait porté ce patronyme en Amérique, et celui de la mère de ses enfants. Le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730* publié en 1983 sous la direction de René Jetté, a été ma source pour décrire la provenance, le mariage et la première descendance des premiers de lignées en Amérique.



Le petit Jean venait de grossir d'environ 1 500 nouvelles entrées et se transformait en 2001 sous le titre *La mémoire du Québec*, édité également chez Stanké. *La mémoire du Québec* comptait 15 000 entrées réparties sur 1 800 pages. Près de 7 000 exemplaires ont été distribués en moins de deux ans.

LES FEMMES

Lorsqu'une dame me fit remarquer que notre dictionnaire ne contenait pas beaucoup de noms de femmes, j'ai décidé de transformer les premiers de lignée en pères de lignée et d'ajouter les noms de 1 900 mères de lignée et leurs origines de même que leurs enfants, comme je l'avais fait pour les pères de lignée. Dans une bouquinerie de l'avenue Mont-Royal, j'ai trouvé un dictionnaire *Larousse Sélection* publié en 1969 par Sélection du Reader's Digest qui comportait une section intitulée *Dictionnaire étymologique des noms de famille et*

prénoms de France. J'ai pensé que l'étymologie des noms de personnes pourrait intéresser nos lecteurs. Possédant un dictionnaire Bescherelle publié en 1857, j'ai entrepris de l'adapter au Québec en utilisant les définitions des mots telles qu'elles étaient à cette époque et l'étymologie de 1 800 noms de personnes. Le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* de René Jetté ne le mentionnait pas, mais plusieurs des épouses de nos pères étaient des Filles du roi.

LES SOLDATS, LES POLICIERS, LES POMPIERS ET LES RÉVOLTÉS...

Des soldats de régiments québécois sont morts en Europe, en Corée, au Vietnam et en Afghanistan. J'ai voulu rappeler leur souvenir en inscrivant leur nom et le lieu de leur mort ou de leur inhumation. J'ai fait de même avec les policiers et les pompiers qui sont morts en devoir sur notre territoire.

Des hommes se sont révoltés en 1837-1838 au Bas-Canada. Ainsi, font également partie de ce dictionnaire ceux qui ont été exilés, pendus, tués au cours des combats contre les troupes britanniques.

J'ai aussi répertorié les événements qui ont marqué l'évolution de nos grandes entreprises (Bombardier, Bell Canada, SNC-Lavalin, Saputo, etc.).

Il n'y a pas que de belles histoires dans *La mémoire du Québec*; les scandales politiques ou économiques, les meurtres, leurs auteurs et leurs victimes y sont aussi soulignés.

INTERNET

En 2006, *La mémoire du Québec* était devenue si imposante qu'il devenait difficilement possible de trouver un éditeur pour une nouvelle édition

papier. J'ai laissé entre les mains de trois proches collaborateurs la mise en place d'un site Internet, son édition et sa présentation. Mon fils Michel s'occupe de mettre à jour le programme que j'utilise pour ma base de données, mon autre fils Jean veille à l'édition du site, et son ami Pierre Déom voit à la programmation pour en arriver au produit actuel : www.memoireduquebec.com.

Après plus de dix ans sur Internet, j'ai apporté de nombreuses corrections, grâce aux interventions des internautes, et je peux maintenant procéder à des mises à jour bisannuelles pour le plus grand bénéfice des lecteurs.

La fonctionnalité du site s'est également grandement améliorée depuis sa création. Près de 32 000 articles sont répartis dans une centaine de catégories afin de faciliter les recherches, des liens hypertextes ont été créés pour accélérer la consultation, des liens vers les cartes Google ont été rajoutés...

200 000 VISITEURS

À l'aube de mes 83 ans, *La mémoire du Québec* en ligne reçoit gratuitement environ 200 000 visites par mois provenant de plus de 125 pays, principalement des pays de la francophonie. Je suis fier de pouvoir dire que *La mémoire du Québec* est désormais une source d'information amplement répandue à la portée de tous, incluant bien sûr les amateurs de mots croisés. Monsieur Hannequart serait certainement heureux de nous faire chercher des noms de personnages et de lieux québécois dans sa grille. Et je serais heureux de tenter de le déjouer.

■ Jean Cournoyer

Député de Saint-Jacques (1969-1970),
de Chambly (1971-1973) et de Robert-Baldwin
(1973-1976)

TROIS EX-PARLEMENTAIRES NOMMÉS MEMBRES DE L'ORDRE DU CANADA

L'Ordre du Canada est une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles du Canada. Il reconnaît les réalisations exceptionnelles, le dévouement et les contributions extraordinaires envers la communauté.

Le Temps de parole tient à souligner les nominations récentes de messieurs André Bourbeau, Richard French et Benoit Pelletier.

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Daniel Lessard



André Bourbeau

Député de Laporte (1981-2003)

Honoré pour son dévouement à la promotion de la culture et du sport, et son engagement civique à la Ville de Québec.

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Kedi



Richard French

Député de Westmount (1981-1989)

Honoré pour sa contribution à l'amélioration des institutions publiques et pour ses efforts visant à établir des liens entre la fonction publique et le monde des affaires.

Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Daniel Lessard



Benoit Pelletier

Député de Chapleau (1998-2008)

Honoré pour ses efforts déployés dans la coopération interprovinciale-territoriale et la défense des communautés francophones.

LOUISE BEAUDOIN, GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le 6 février dernier, le président de la République française, monsieur François Hollande, remettait les insignes de Grand Officier de la légion d'Honneur à Louise Beaudoin. Elle est la seule femme québécoise à avoir reçu cet honneur, réservé jusque-là aux seuls anciens premiers ministres René Lévesque et Robert Bourassa. Voici quelques extraits de l'allocution du président Hollande.



M. François Hollande remet la légion d'honneur à M^{me} Louise Beaudoin.

En 1984, vous devenez la première femme à occuper le poste de déléguée générale du Québec à Paris. Et là, vous avez joué un rôle irremplaçable dans la construction et l'approfondissement de la relation franco-québécoise. (...) À Paris, vous avez surpris vos interlocuteurs français à l'époque en féminisant votre

titre et en exigeant que l'on vous appelle « Madame la déléguée générale du Québec ». Il a fallu attendre Lionel Jospin et dix ans après cette proclamation, la vôtre, pour que la France décide à son tour de féminiser les titres. (...)

Vous avez été en charge des Relations internationales du Québec pour trois chefs de Gouvernement : Parizeau, Bouchard et Landry. Ils ne pouvaient pas se passer de vous, j'imagine... Et vous avez joué un rôle déterminant dans la négociation de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle qui a été adoptée en 2005. Vous avez mobilisé le gouvernement québécois sur cette grande question de l'exception culturelle, puis vous avez su convaincre le gouvernement fédéral d'Ottawa de l'importance de ce combat et vous avez trouvé en la France une alliée. (...)

Voilà pourquoi aujourd'hui nous vous distinguons, parce que vous avez défendu la francophonie, vous avez défendu des valeurs qui nous sont proches. J'évoquais la dignité, l'égalité et également la liberté. Mais surtout parce que vous avez été profondément attachée à la relation entre la France et le Québec et c'est grâce à vous qu'elle est à ce niveau d'intensité et que nous pensons qu'elle continuera, quoi qu'il arrive, d'évoluer et d'être présente dans les relations politiques.



M^{me} Louise Beaudoin en discussion avec M. François Hollande. À droite, on reconnaît M^{me} Line Beauchamp, déléguée générale du Québec à Paris.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION



« Cultures et numériques: vers quel avenir? »

M^{me} Line Beauchamp, députée de Sauvé (1998-2003) et de Bourassa-Sauvé (2003-2012)

M^{me} Louise Beaudoin, députée de Chambly (1994-2003) et de Rosemont (2008-2012)

M^{me} Liza Frulla, députée de Marguerite-Bourgeoys (1989-1998)

Mesdames Beauchamp, Beaudoin et Frulla ont participé, en mars dernier, à une table ronde organisée par le Bureau de la valorisation de la langue française et de la Francophonie et le Centre d'Études et de Recherches Internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM). Les échanges portaient sur le thème suivant : « Cultures et numériques: vers quel avenir? »



L'Atelier de leadership pour femmes parlementaires

M^{me} Hélène Daneault, députée de Groulx (2012-2014)

M^{me} Marie Malavoy, députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014)

M^{me} Carole Théberge, députée de Lévis (2003-2007)

M^{me} Marie Grégoire, députée de Berthier (2002-2003)

Mesdames Hélène Daneault, Marie Malavoy, Carole Théberge et Marie Grégoire ont participé à l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires, tenu à l'Assemblée nationale du Québec du 6 au 10 mars dernier. Pour la première fois dans la Francophonie, 21 femmes élues de différents parlements et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador se sont rassemblées afin de vivre une expérience de formation unique. Quatorze experts et conférenciers, issus des milieux universitaire, parlementaire, des affaires et de la santé, ont alors partagé avec les participantes leurs bonnes pratiques en matière de leadership au féminin. Mesdames Daneault, Malavoy et Théberge ont participé à un panel, alors que madame Grégoire a dirigé l'atelier intitulé « Le stress en politique ».

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

En plus de partager leurs expériences parlementaires, les participantes ont discuté des moyens permettant d'inciter plus de femmes à faire le saut en politique, en dépit d'un environnement parfois rébarbatif.

L'Atelier de formation a vu le jour grâce au travail conjugué de l'Assemblée nationale, de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), avec le soutien d'Affaires mondiales Canada, du gouvernement du Québec et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.



M. Karl Blackburn

Député de Roberval (2003-2007)

M. Blackburn est porte-parole de Produits forestiers Résolu. À ce titre, il prononce des conférences sur les thèmes de la gestion en période de crise, de l'implication des comités locaux et de l'acceptabilité sociale.

En plus d'avoir été conférencier pour le journal *Les Affaires*, il a été reçu par la chambre de commerce de Chicoutimi et le sera bientôt par celle d'Amos.



M. Vincent Auclair

Député de Vimont (2003-2012)

M. Auclair est actuellement conseiller-bénévole en développement des affaires au Vietnam, notamment pour le compte de l'organisme Entraide universitaire mondiale du Canada. L'EUMC travaille à créer un monde

dans lequel tous les jeunes peuvent s'épanouir dans des environnements sûrs, sécuritaires et favorables, où ils peuvent apprendre, travailler et jouer un rôle crucial dans le développement de leur pays. En outre, l'EUMC cherche à renforcer les systèmes éducatifs, à intensifier les perspectives d'emploi et à améliorer les conditions de vie de jeunes défavorisés.



M. Yvan Bordeleau

Député de l'Acadie (1989-2007)

M. Bordeleau a été nommé ambassadeur du Projet Philojeunes, qui vise le développement d'un programme d'éducation aux valeurs démocratiques et civiques, grâce au dialogue philosophique, destiné aux jeunes

de 5 à 16 ans. Le programme est axé sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et vise notamment à prévenir le dogmatisme, le fanatisme et la radicalisation. Ce programme est appuyé par la Chaire UNESCO d'études des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, de l'UQAM.



M^{me} Louise Beaudoin

Députée de Chambly (1994-2003) et de Rosemont (2008-2012)

M^{me} Beaudoin collabore à l'émission *24/60* animée par Anne-Marie Dussault, sur les ondes de RDI. En compagnie du journaliste Alain Dubuc, elle participe au segment de

l'émission intitulé le Carnet politique, diffusé le jeudi soir.



M^{me} Marie Bouillé

Députée d'Iberville (2008-2014)

M^{me} Bouillé a participé à un panel de discussion lors des dernières élections fédérales, sur les ondes de la station de radio CHAA-FM de la Rive-Sud de Montréal.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION



M. Claude Castonguay

Député de Louis-Hébert (1970-1973)

M. Castonguay a été nommé commandeur de l'Ordre de Montréal, qui rend hommage aux femmes et aux hommes qui contribuent de manière remarquable au développement et au rayonnement de la métropole. De

plus, M. Castonguay fait partie des spécialistes qui se joignent ponctuellement à la section Débats de *La Presse* pour analyser des sujets pointus de l'actualité. Le journal lui a confié les sujets de nature politique.



M. Jean-Pierre Charbonneau

Député de Verchères (1976-1989)
et de Borduas (1994-2006)

M. Charbonneau est conseiller stratégique en affaires gouvernementales et éthiques pour l'entreprise Octane stratégies-communications. Il a prononcé, en novembre 2016, lors d'un

colloque de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, une conférence sur les faits saillants des gouvernements du Parti québécois, depuis l'élection de René Lévesque en 1976. Il participa aussi, en mars dernier, à titre de conférencier, au colloque *Les parlements dans l'environnement international*, organisé par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval. Il est aussi conseiller stratégique du Mouvement Démocratie Nouvelle.



M. David Cliche

Député de Vimont (1994-2002)

M. Cliche a prononcé une conférence dans le cadre du 40^e anniversaire de la prise du pouvoir par le Parti québécois. Sa conférence s'intitulait « Souveraineté et autochtones ».

M^{me} Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont (1994-2008)

M^{me} Dionne-Marsolais a fait un don de 100 000 \$ à son *alma mater*, l'Université de Montréal. L'importante contribution de M^{me} Dionne-Marsolais, diplômée du Département de sciences économiques de cette université, permettra de remettre chaque année une bourse de recherche à un étudiant à la maîtrise en sciences économiques. Le sujet du mémoire primé visera l'amélioration de la compréhension de l'économie du Québec sur les plans conjoncturel, structurel et sectoriel, par comparaison avec des économies de même nature politique comme celles d'États fédérés et développés (Catalogne, Bavière, États américains, etc.) ou d'économies de taille équivalente en termes de population (pays scandinaves par exemple).

Par ce don à l'Université de Montréal, M^{me} Dionne-Marsolais rend hommage à deux de ses proches pour qui l'autonomie financière des femmes était fondamentale: sa mère, Alice, qui « a dirigé ses quatre filles vers des études avancées parce que cela était très important pour elle », et sa belle-mère, Cécile, qui l'a « soutenue à travers toutes les difficultés d'une vie professionnelle souvent exigeante. Elles avaient toutes les deux à cœur la réalisation de mon potentiel ». M^{me} Dionne-Marsolais a également rendu hommage à son père, qui avait pour habitude de dire que les connaissances ne se perdent jamais.



Rita Dionne-Marsolais, entourée de Tania Saba, doyenne par intérim de la Faculté des arts et des sciences, et de Raymond Lalande, vice-recteur aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie de l'Université de Montréal.

Crédit : Marc-Antoine Zoueki

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION



M. Réjean Doyon

Député de Louis-Hébert
(1982-1994)

M. Doyon est président indépendant au Tribunal disciplinaire des infractions majeures pour le Service correctionnel du Canada. Ce tribunal spécialisé a la responsabilité de juger, hors de tout doute raisonnable, de la culpabilité de détenus notamment accusés de certains actes de violence. Les sanctions qui peuvent s'ensuivre vont de la simple réprimande jusqu'à l'isolement disciplinaire.

le 8 mars de chaque année, le prix Louise Harel, qui honore l'engagement exceptionnel d'une femme de ce quartier montréalais.



M. Norman MacMillan

Député de Papineau (1989-2012)

M. MacMillan a été nommé conseiller spécial auprès du premier ministre Couillard.



M. Sam Elkas

Député de Robert-Baldwin
(1989-1994)

M. Elkas est membre du Comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal. Il est aussi membre de l'organisme *Les communautés de Retraités Massawippi*, qui soutient deux foyers pour aînés, et membre du conseil d'administration de la *Fondation Massawippi*, qui contribue notamment à la préservation des écosystèmes uniques de cette région. Il fait également partie de l'équipe *Procare Halte au cancer* de la prostate de Sherbrooke.



M^{me} Marie Malavoy

Députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014)

M^{me} Malavoy a, en novembre 2016, prononcé deux conférences. L'une s'intitulait « La parité homme-femme en politique », dans le cadre d'un 4 à 7 sur la parité; l'autre portait sur le référendum de 1995 lors du colloque soulignant le 40^e anniversaire de l'accession au pouvoir du Parti québécois. En janvier 2017, elle fut conférencière au Colloque sur l'éducation organisé par l'Université de Sherbrooke.



M^{me} Louise Harel

Députée de Maisonneuve
(1981-1989) et d'Hochelaga-
Maisonneuve (1989-2008)

M^{me} Harel a prononcé deux conférences : l'une s'intitulait « Marguerite Bourgeoys figure de modernité » et la seconde « Les fondatrices de Montréal, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys ». Elle a été nommée vice-présidente du comité de la Fête nationale du Québec. Au surplus, la Fondation de la Maison de la culture Hochelaga-Maisonneuve décerne désormais,



M. Ghislain Maltais

Député de Saguenay (1983-1994)

M. Maltais est membre du sénat canadien. Il a été élu président du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Au surplus, il a visité le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique et y a prononcé une conférence intitulée « Le français langue égalitaire ».

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION



M. Yvon Marcoux

Député de Vaudreuil (1998-2014)

M. Marcoux est lauréat de la distinction Avocat émérite du Barreau du Québec. Le Barreau décerne cette distinction à ses membres les plus méritants, en signe de reconnaissance pour l'excellence de leurs

actions professionnelles, leur parcours d'exception ayant contribué à renforcer l'image de la profession ou leur rayonnement dans leur milieu social et communautaire.



M. Roland Richer

Député d'Argenteuil (2012-2014)

M. Richer est membre du comité Abus d'Argenteuil. Il a participé à la présentation de deux pièces de théâtre, la première dénonçait les abus dont sont victimes les aînés, alors que la seconde valorisait le travail des proches aidants.

M. Richer fut aussi figurant dans le film *Ésimézac* (2012), réalisé par Luc Picard et écrit par Fred Pellerin.



M. Michel Morin

Député de Nicolet-Yamaska (1994-2007)

M. Morin a été élu vice-président de la Fondation du collège Notre-Dame de Nicolet. Il est également professeur d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour l'université du troisième âge.



M. Jean Rioux

Député d'Iberville (2003-2007)

M. Rioux, député de Saint-Jean à la Chambre des communes, a été nommé secrétaire parlementaire du ministre de la Défense. Il incombe généralement aux secrétaires parlementaires d'aider le ministre à s'acquitter de certaines de ses responsabilités parlementaires, publiques et ministérielles.

publiques et ministérielles.



M. Thomas Mulcair

Député de Chomedey (1994-2007)

M. Thomas Mulcair, chef du parti néo-démocrate et député d'Outremont à la Chambre des communes, a été choisi parlementaire de l'année par ses pairs, lors du sondage annuel Maclean's-L'actualité mené auprès des 338 élus à Ottawa.



M^{me} Carole Thérberge

Députée de Lévis (2003-2007)

M^{me} Thérberge est nommée membre du conseil d'administration du Groupe femmes, politique et démocratie. La mission de cet organisme est d'éduquer la population en général, et plus particulièrement les femmes,

à l'action citoyenne et démocratique, de promouvoir une plus grande participation des femmes à la vie politique et de soutenir, auprès de tous, l'exercice plein et entier de la citoyenneté.

M^{me} Thérberge est aussi co-présidente du 150^e anniversaire du Parti libéral du Québec.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION



M. Jacques Tremblay

Député d'Iberville (1985-1989)

M. Tremblay a été nommé philanthrope de l'année dans sa ville natale de Saint-Jean-sur-Richelieu, lors des festivités de la Fête du Canada. Cet honneur lui a été attribué pour son engagement communautaire et

culturel. M. Tremblay a notamment mis sur pied un organisme afin de sauvegarder l'église de L'Acadie, érigée en 1801, et son presbytère. Cette église est la plus ancienne construite par les Acadiens sur le continent.



M. Rémy Trudel

Député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (1989-2003)

M. Trudel est lauréat des Pythagore 2017, dans les domaines de l'éducation, des lettres et des langues. Cet honneur lui a été décerné lors du Gala des Pythagore, qui a pour objectif de

reconnaître l'excellence des diplômés dans leur vie professionnelle, d'apprécier leur implication sociale et communautaire, de resserrer les liens avec leur *alma mater*, l'Université du Québec à Trois-Rivières, et de créer des réseaux de compétence et de complicité. Rémy Trudel fut, en outre, recteur-fondateur de l'UQAT.

Le 13 mars dernier, il a prononcé une conférence intitulée « De Gaulle le décolonisateur », dans le cadre des événements soulignant la visite du général De Gaulle au Québec, en 1967.

Le 18 avril, il préside, à Lisbonne au Portugal, le colloque *La prévention en sécurité routière*, organisé par la Conférence luso-francophone de la santé (COLUFRAS).



M. David Whissel

Député d'Argenteuil (1998-2011)

M. Whissel a été nommé administrateur de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.



M. Russell Williams

Député de Nelligan (1989-2004)

M. Russell Williams a reçu le « Lighthouse Award », remis par l'Association canadienne des compagnies pharmaceutiques, pour avoir soutenu l'éthique et la responsabilité sociale des petites et moyennes

entreprises situées dans l'axe Asie-Pacifique. Il est également président du conseil d'administration du Réseau canadien des soins aux personnes fragilisées (RCSPF). Cet organisme, dont l'université ontarienne Queen's abrite le siège social, vise à améliorer les soins donnés aux aînés canadiens vivant avec la fragilité. La Bourse d'études Russell Williams, instituée en 2016, soutiendra un étudiant ou une étudiante de l'université Queen's qui, notamment, entreprendra des recherches en éthique médicale. Par ailleurs, M. Williams est vice-président aux relations gouvernementales et aux politiques publiques de l'Association canadienne du diabète et membre du conseil d'administration d'Allergen, un organisme qui coordonne la recherche touchant les maladies provoquées par les substances allergènes de plus en plus présentes dans l'environnement.



Monsieur Yvon Dupuis, député de Montréal–Sainte-Marie de 1952 à 1956, est décédé à Longueuil le 1^{er} janvier 2017, à l'âge de 90 ans et 2 mois.

Monsieur Dupuis est né à Montréal, le 11 octobre 1926. Il était le fils d'Hector Dupuis, agent d'assurance et député libéral fédéral de Sainte-Marie de 1950 à 1958, et de Rosanne (Annie) Rafferty.

Il étudia au Collège de Varennes, au Collège de Longueuil et à l'École normale Jacques-Cartier à Montréal.

Élu député libéral dans Montréal-Sainte-Marie en 1952, il a été défait en 1956. Aux élections fédérales de 1958, il a été élu député libéral à la Chambre des communes dans Saint-Jean-Iberville-Napierville en 1958, puis réélu en 1962 et en 1963. A été secrétaire parlementaire au Secrétariat d'État (1963-1964), nommé membre du Conseil privé en 1964, ministre d'État dans le cabinet Pearson (1964-1965), puis défait comme candidat libéral indépendant en 1965. Élu chef du Ralliement créditiste du Québec en 1973, il fut candidat défait de ce parti dans Saint-Jean aux élections provinciales de 1973, puis le quitta et fonda le Parti présidentiel en mai 1974 et démissionna de ce parti en octobre de la même année.

Il fut aussi, notamment, courtier d'assurance et propriétaire de deux magasins de musique, cofondateur et président de la Société Thémis Multifactum, fondateur du journal *Défi*, animateur radiophonique pour de nombreuses stations et chroniqueur au *Journal de Montréal*. Il fut propriétaire de Voyages Yvon Dupuis à compter de 1981 et président de Tours Expert à compter de 1988. En 2003, il publia *Des souvenirs... et des regrets aussi*.



Monsieur André Léveillé, député de Maisonneuve de 1966 à 1970, est décédé à Montréal le 18 janvier 2017, à l'âge de 83 ans et 5 mois.

Monsieur Léveillé est né à Montréal, le 11 août 1933. Il était le fils de Roméo Léveillé, forgeron, et de Florina Gadouas.

Il étudia à l'École Sainte-Élisabeth-du-Portugal et à l'École Charlevoix à Montréal, au Collège Sacré-Cœur à La Prairie et au Collège des Frères de l'instruction chrétienne à Oka. Il fit partie de la milice des Forces armées canadiennes de 1952 à 1954, suivit divers cours en comptabilité de 1959 à 1961 et étudia en courtage à la Corporation des courtiers en immeubles du Québec en 1972.

Élu député de l'Union nationale dans Maisonneuve en 1966, il fut whip adjoint de l'Union nationale de 1966 à 1968, et défait en 1970. Il fut aussi candidat défait à la direction de ce parti en 1969 et en 1971. Fondateur du Parti du progrès le 11 octobre 1985, il démissionna de ce poste et devient chef intérimaire de l'Union nationale le 28 octobre 1985. Candidat défait de ce parti dans Maisonneuve en 1985, il démissionna ensuite de son poste de chef intérimaire.

Entre 1955 et 1965, il fut comptable à la manufacture de chaussures Beulé, chez Henry Morgan, puis à l'Association de l'hospitalisation du Québec (Croix-Bleue). De plus, il fut notamment secrétaire exécutif de la FTQ en 1966 et en 1967, commissaire à l'assermentation pour tous les districts judiciaires du Québec de 1973 à 1978, agent d'information de 1974 à 1983 et conseiller spécial au bureau du président de la Commission des transports du Québec de 1976 à 1983. Il publia *Le Japon, hier, aujourd'hui et demain* en 1983.

SOUVENONS-NOUS DE...



Monsieur Guy Bisailon, député de Sainte-Marie de 1976 à 1985, est décédé à Montréal le 21 mars 2017, à l'âge de 77 ans et 8 mois.

Monsieur Bisailon est né à Montréal, le 21 juillet 1939. Il était le fils d'Ernest Bisailon, enseignant, et de Thérèse Riendeau.

Il étudia au Collège Saint-Paul, à l'École normale Jacques-Cartier et à l'Université de Montréal, où il poursuivit des études en relations industrielles, et était titulaire d'un diplôme en pédagogie et d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Il fut membre de l'exécutif du Rassemblement pour l'indépendance nationale dans le district de Maisonneuve, membre de l'exécutif du Parti québécois pour la section Saint-Bruno et président du Parti québécois dans le district de Verchères, puis conseiller au conseil exécutif de ce parti à compter de 1974. Candidat du Parti québécois défait dans Taillon en 1973, il fut élu député de ce parti dans Sainte-Marie en 1976, et réélu en 1981. Il siégea comme député indépendant à partir du 21 juin 1982 et ne s'est pas représenté en 1985.

Il fut professeur pendant sept ans, président fondateur du Syndicat des enseignants de Champlain et membre du conseil d'administration de la Centrale d'enseignement du Québec de 1971 à 1973. Il a été conseiller spécial lors de la grève à la United Aircraft de décembre 1973 à mai 1975, organisateur de la campagne de boycottage du code postal pour le Syndicat des postiers en 1975 et en 1976 et directeur de la campagne de financement des Gens de l'air. Il fut également chargé de projet à l'ENAP de 1985 à 1987. Il a travaillé pour les stations de radio CJRP et CKVL et a été consultant en relations de travail et en communications, notamment.



Monsieur François Gagnon, député de Gaspé-Nord de 1962 à 1973, est décédé à Québec le 4 mai 2017, à l'âge de 95 ans.

Monsieur Gagnon est né à Cap-Chat, le 18 avril 1922. Il était le fils d'Hector Gagnon, agriculteur, et d'Alice Roy.

Il étudia à Cap-Chat.

Il a été élu député de l'Union nationale dans Gaspé-Nord en 1962, puis réélu en 1966 et en 1970. Il fut adjoint parlementaire du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de 1966 à 1969, ministre d'État aux Travaux publics dans le cabinet Bertrand en 1969 et en 1970, et ministre d'État à l'Industrie et au Commerce, division des Pêcheries, en 1970. Il ne s'est pas représenté en 1973. Il fut maire de Cap-Chat de 1976 à 1977 et de 1981 à 1985.

Il fut administrateur et propriétaire d'une ferme à Cap-Chat. Secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Norbert-du-Cap-Chat de 1948 à 1961, il fut également vérificateur des livres des corporations scolaires et municipales de la province de Québec en 1949, premier secrétaire du ministère des Terres et Forêts de 1950 à 1954, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Cap-Chat de 1951 à 1962, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cap-Chat de 1954 à 1966, et gérant de l'Agence de la Banque canadienne nationale de Cap-Chat de 1957 à 1975.

Il fut par ailleurs greffier de la Ville de Cap-Chat en 1977 et en 1978. Agent de développement pour la Banque fédérale de développement de 1978 à 1981 et membre de plusieurs conseils d'administration.

RENCONTRE EN SEPTEMBRE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC POUR SOULIGNER LE 375^E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Afin de favoriser le réseautage et les échanges entre anciens parlementaires, le conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec profite du 375^e anniversaire de Montréal pour vous convier à un déjeuner spécial à Montréal, le mercredi 20 septembre, à 11 heures, au Musée Pointe-à-Callière.

Crédit photo : Caroline Bergeron



Compte tenu de ce contexte historique exceptionnel, le Musée Pointe-à-Callière présente plusieurs expositions qui rappellent la fondation et l'histoire de Montréal, notamment « Ici a été fondée Montréal », « 1701 - La Grande Paix de Montréal », « Les bâtisseurs de Montréal », « Montréal au cœur des échanges », « Allo, Montréal! Les collections historiques de Bell », « Signé Montréal, le spectacle multimédia », etc.

Voilà une rare occasion pour profiter de ce déjeuner-musée pour échanger avec vos collègues anciens parlementaires et visiter les diverses expositions afin de faire de belles découvertes sur les 375 ans de Montréal. La directrice du Musée, madame Francine Lelièvre, accueillera les anciens parlementaires présents. Vous aurez accès à toutes les salles du Musée de 14 heures à 17 heures. Dans chacune des expositions, des guides-animateurs pourront répondre à toutes vos questions. Pour son excellente collaboration, un grand merci à la direction du Musée Pointe-à-Callière qui fête cette année son 25^e anniversaire.

EN RÉSUMÉ

Mercredi 20 septembre, de 11 heures à 15 heures (et même plus).

Déjeuner (vin et consommation à vos frais) :

- Membre de l'AAPQ **50\$**
(taxes, service et visite inclus)
- Non-membre de l'AAPQ **60\$**
(taxes, service et visite inclus)

POUR VOUS INSCRIRE

RSVP avant le 1^{er} septembre avec votre paiement.

SVP, signalez vos allergies.

Attention : Compte tenu des contraintes du restaurant, nous sommes limités à 40 inscriptions. **Premiers arrivés, premiers inscrits (la réception du paiement en fera foi)**. N'attendez pas à la dernière minute; une réponse urgente s'impose.

Merci de transmettre votre paiement à :

Amicale des anciens parlementaires du Québec
1035, rue des Parlementaires
2^e étage, bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3

Secrétariat de l'AAPQ : 418 266-1101 poste 70337



Musée Pointe-à-Callière

350 Place Royale,
Montréal (Québec) H2Y 3Y5
Téléphone : 514 872-9150
www.pacmusee.qc.ca



LE COUP DE POUCE VERT

Vous avez pris l'habitude de lire votre journal à partir de votre ordinateur ou de votre tablette électronique? Alors, vous pouvez faire de même avec notre publication. C'est simple et ça diminue l'utilisation du papier, autant que les envois postaux.

Consultez simplement

www.assnat.qc.ca/fra/amicale/fra/publications

Bonne lecture!

Avisez-nous afin que nous puissions diminuer l'ampleur de la liste d'envoi par la poste; composez le 418 266-1101 poste 70337, ou transmettez un courrier électronique au secrétariat de l'Amicale à l'adresse aapq@assnat.qc.ca qui notera votre choix. Un courriel vous avisant que le plus récent numéro est accessible sur Internet vous sera transmis. Il ne vous restera qu'à parcourir *Le temps de parole*.

LE SALON DES ANCIENS

Le Salon des anciens parlementaires est situé au local MZ.04 de l'édifice Pamphile-Le May, dans l'enceinte de la magnifique Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Ce salon vous permet l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone (418 266-1101 poste 70325) et d'un télécopieur. Vous êtes tous les bienvenus lors d'un futur séjour sur la colline Parlementaire.

Crédits photos

Page couverture : Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Collection madame Adélar Godbout. Assemblée nationale du Québec. Photographe : J. E. Livernois Limitée Québec

À moins d'indication contraire, la plupart des photos proviennent de la collection de l'Assemblée nationale du Québec, de Claude Lachance ou des anciens parlementaires eux-mêmes.

Site Internet de l'Amicale :

www.assnat.qc.ca/fra/amicale

Tous les numéros depuis 2000 sont accessibles à cette adresse.

Le Temps de parole est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

COMITÉ DE RÉDACTION

René Blouin
Rita Dionne-Marsolais
Serge Geoffrion
Marie Malavoy
Carole Théberge
Manon Voyer

RESPONSABLE DE L'ÉDITION

René Blouin

COLLABORATION

René Blouin
Yvan Bordeleau
Jean-Pierre Charbonneau
Jean Cournoyer
Rita Dionne-Marsolais
Robert Dutil
Raymond Garneau
François Gendron
Serge Geoffrion
Louise Harel
Michel Lévesque
Martin Pelletier
Denis Pepin
Ronald Poupart
Jean-Claude Rivest
Carole Théberge
Rémy Trudel

CONCEPTION ET RÉALISATION

Maude Lalancette
Sylvie Robitaille
Pierre Skilling
Manon Voyer

IMPRESSION

Division de la reprographie
et de l'imprimerie de
l'Assemblée nationale

SECRÉTARIAT DE L'AMICALE

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101, poste 70337
Télec. : 418 646-3213
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2017
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 2560-9270

